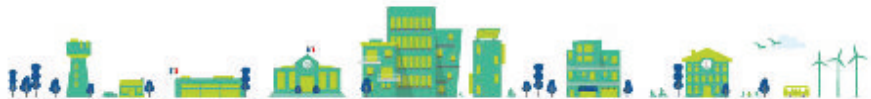
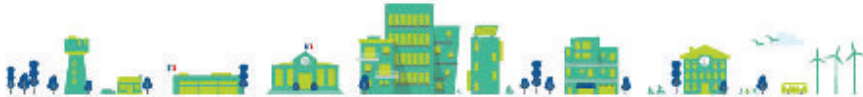


CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire de la communauté de
communes Sauer-Pechelbronn

7 février 2020





CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

pour le territoire de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn

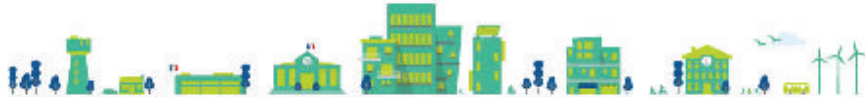
ENTRE

- **La communauté de communes Sauer-Pechelbronn**
Représentée par son président Jean-Marie Haas, autorisé à l'effet des présentes
suivant délibération en date du 18 novembre 2019,
Ci-après désignée par « la CCSP »

d'une part,

ET

- **L'État,**
Représenté par Josiane Chevalier, Préfète du département du Bas-Rhin,
Ci-après désigné par « l'État » ;
- **L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie,**
Représentée par son Président Arnaud LEROY,
Ci-après désignée par « l'ADEME » ;
- **La Caisse des dépôts – Banque des territoires,**
La Caisse des dépôts – Banque des territoires, Etablissement spécial créé par la Loi du 28 avril
1816 codifiée aux articles L.518-2 et suivants du code monétaire et financier, ayant son siège
au 56, rue de Lille 75007 Paris. Représentée par Monsieur Antoine TROESCH, Directeur de



l'investissement de la Banque des Territoires, autorisé à l'effet des présentes en vertu d'un arrêté de délégation en date du 10 janvier 2020, Ci-après désignée par « la CDC » ;

- **La Région Grand Est,**

Représentée par son président Jean ROTTNER, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en commission permanente du 09 avril 2020,
Ci-après désignée par « la Région »,

- **Le Département du Bas-Rhin,**

Représenté par son président Frédéric Bierry, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en commission permanente du 10 février 2020,
Ci-après désignée par « le Département »,

- **Le Parc naturel régional des Vosges du Nord,**

Représenté par son président Michaël Weber, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération du comité syndical du 3 mars 2020,
Ci-après désignée par « Le Parc naturel régional des Vosges du Nord »,

- **Le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle**

Représenté par son président Denis Hommel, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération de la commission permanente du 6 février 2020,
Ci-après désignée par « Le SDEA »,

d'autre part,

EN PRESENCE DE :

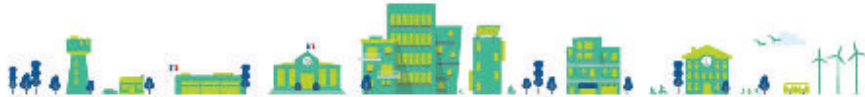
Emmanuelle WARGON,

Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Nouvelle démarche de partenariat entre l'État et les collectivités locales, associant notamment les entreprises et les associations, les contrats de transition écologique (CTE) ont vocation à contribuer à la traduction, au niveau des territoires, de l'ambition écologique que la France s'est fixée aux niveaux national et international. L'objectif est d'accompagner la réalisation de projets concrets contribuant à la mutation écologique et économique de nos



territoires et de constituer un réseau de collectivités en transition qui font la preuve de leur engagement écologique et jouent le rôle de démonstrateurs.

Annoncés par le ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, dans le cadre de la présentation du Plan Climat en juillet 2017, les principes directeurs des contrats de transition écologique (CTE) ont été présentés devant la Conférence nationale des territoires par le secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat.

L'expérimentation lancée en janvier 2018 vise à constituer un échantillon représentatif de la diversité de nos territoires français : ville et campagne, montagne et littoral, métropole et outre-mer.

Ces territoires bénéficient d'un accompagnement personnalisé, tant au niveau local que national. Le contenu est co-construit avec les acteurs volontaires du territoire. L'Etat y impulse une démarche de coordination des acteurs institutionnels : il mobilise lui-même de façon coordonnée ses services et établissements publics et invite les Départements et Régions à s'y associer.

Sur un même territoire, les CTE rassemblent des projets de transition écologique, dans une démarche d'ensemble intégrant les trois volets du développement durable : environnemental, économique et social. Ils associent l'ensemble des acteurs, et en particulier les acteurs économiques et associatifs, dans l'objectif de créer une dynamique de long terme. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires retenus.

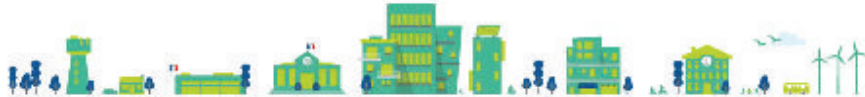
L'objectif des CTE est de faciliter la transition écologique à l'échelle des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), en construisant et en mettant en œuvre un contrat pluriannuel de 3 ou 4 ans, qui sera évalué sur la base d'indicateurs de performance environnementale et d'objectifs de résultat chiffrés.

Cette initiative correspondant à une nouvelle forme d'action d'un Etat accompagnateur qui mobilise une ingénierie renforcée, notamment de proximité, il a été choisi de l'expérimenter sur des territoires démonstrateurs.

La Communauté de communes Sauer-Pechelbronn a souhaité s'engager dans cette démarche.

Collectivité moteur dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan climat d'Alsace du Nord démarré en 2009 et dans la mise en œuvre de la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord, la communauté de communes a pu conforter sa propre stratégie énergétique et environnementale à travers la labellisation Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte en 2016.

Les actions menées jusqu'à présent ont surtout concerné des investissements sur le patrimoine public communal et intercommunal (réalisation de pistes cyclables, construction d'une chaufferie collective au bois avec réseau de chaleur, réhabilitation thermique de plusieurs bâtiments, constructions avec du bois local, remplacements de luminaires,



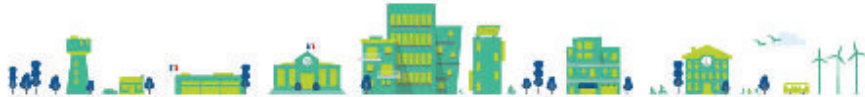
acquisition de véhicules électriques...). Ces opérations et l'organisation de sessions de formation sur les enjeux énergétiques du territoire ont permis une réelle appropriation par les élus communaux et intercommunaux des questions de transition. Cette prise de conscience a abouti à une délibération du conseil communautaire en mai 2019 se donnant comme échéance 2037 pour devenir un territoire à énergie positive.

L'objectif est désormais de donner une nouvelle dimension aux actions du territoire pour que tous les acteurs du territoire s'approprient ces enjeux et s'investissent activement dans la transition. Le Contrat de Transition Écologique répond parfaitement à cette ambition.

Le Contrat constitue une réelle opportunité de poursuivre les démarches déjà engagées, de leur donner une visibilité auprès de l'ensemble de la population, et de créer un réel effet levier pour que de nouveaux projets voient le jour, portés collectivement. Le contrat de transition écologique doit permettre d'associer plus largement encore la population, de favoriser les échanges et d'aller au-delà des approches sectorielles menées jusqu'à présent.

L'élaboration du présent CTE a fait l'objet de nombreux échanges entre l'Etat, la/les collectivité(s) concernée(s) et a associé de nombreuses parties prenantes.

- Séances de travail organisées en 2018 et 2019 par la CCSP, dans la suite des actions TEPCV, avec les élus communautaires autour de l'outil « Destination TEPOS » développé par le CLER, l'institut Négawatt et Solagro. Au cours de ces séances, les élus ont pu s'approprier les grandeurs énergétiques du territoire : les consommations énergétiques du territoire et les économies d'énergie possibles, la production actuelle en énergies renouvelables sur le territoire et les potentiels de développement – et définir les enjeux. La délibération de mai 2019 a acté ces enjeux et l'objectif de devenir TEPOS en 2037.
- Séance de co-construction pour affiner le programme d'actions du CTE le 3 septembre 2019 avec l'Etat, le Parc naturel régional des Vosges du Nord et le PETR d'Alsace du Nord.
- Réunion spécifique sur la thématique de l'habitat avec le Département, le Parc et le PETR le 14 octobre 2019.
- Séance de travail avec les représentants des communes le 21 octobre 2019.
- Réunion de lancement du CTE le 4 novembre 2019 : validation des enjeux et précision sur les actions proposées, en présence des principaux partenaires : Etat (Préfecture, DDT, DREAL, DRAAF), ADEME, Région, Département, Banque des Territoires, Parc naturel régional des Vosges du Nord, PETR d'Alsace du Nord, SMICTOM, Chambre d'Agriculture, agriculteurs, communes, chefs d'entreprises.
- Concertation avec la profession agricole le 4 décembre 2019.
- Deux animations grand public organisées en août et septembre 2019 avaient par ailleurs pour objectif une première sensibilisation aux enjeux de la transition



écologique (conférence-spectacle « Finis ton pétrole d'abord » avec 185 participants et projection du film « Qu'est-ce qu'on attend ? » avec 115 spectateurs).

D'autres acteurs pourront encore se mobiliser et s'y associer par la suite, le CTE n'étant pas figé.

Article 1er - Objet du contrat de transition écologique de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn

L'objet du présent document est de définir un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique du territoire de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn autour de projets concrets.

Article 2 – Ambition du CTE

Le fil rouge choisi pour le CTE de la CCSP est l'objectif « **Destination TEPOS 2037** », soit devenir territoire à énergie positive en 2037, délibéré en mai 2019 en conseil communautaire.

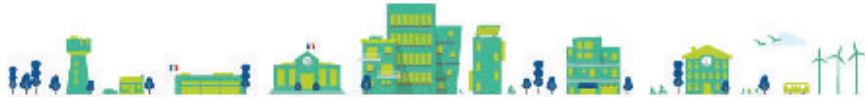
Le territoire consomme aujourd'hui en énergie 360 GWh (données ATMO Grand Est 2017), le 1^{er} poste de consommation étant le résidentiel, suivi du transport. 28,5% de cette consommation provient d'une source renouvelable, le bois énergie étant la principale ressource utilisée.

L'ambition est donc avant tout de travailler sur la **maîtrise énergétique puis sur le développement des énergies renouvelables**.

Dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, les thèmes du **logement et de la mobilité** sont à aborder de manière prioritaire. Il s'agit en effet des postes les plus consommateurs en énergie du territoire avec trop peu de rénovations thermiques et un usage très important de la voiture individuelle.

Il est important que la démarche ait une retombée concrète sur le quotidien des habitants.

Dans le cadre du développement des énergies renouvelables, une attention particulière est par ailleurs apportée au **bon usage des ressources locales**. Si la CCSP souhaite diminuer la dépendance du territoire aux approvisionnements énergétiques extérieurs, il ne s'agit pas



pour autant piller les ressources de ce territoire, et promouvoir un développement maîtrisé des énergies renouvelables.

Les richesses naturelles, souvent méconnues par les habitants, sont à valoriser et à préserver.

De façon transversale, le portage des objectifs de transition écologique avec les acteurs du territoire est central. Pour qu'un virage écologique soit entrepris sur le territoire, il est indispensable d'obtenir une **appropriation de la thématique par les habitants**.

Il s'agira de donner du sens à l'action collective, pour que les habitants comprennent les urgences auxquelles nous sommes confrontés et l'intérêt de chacun à agir pour participer à cette transition.

Le CTE de la CCSP consacrera un temps important à l'animation et la sensibilisation pour donner envie aux habitants d'adhérer et de co-porter la démarche.

Article 3 – Orientations stratégiques du CTE

Les 3 orientations stratégiques retenues pour le CTE sont les suivantes :

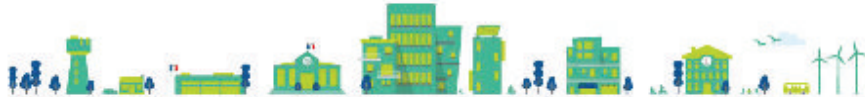
Orientation 1 : Sensibiliser et impliquer

Orientation 2 : Réduire les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables

Orientation 3 : Préserver et valoriser les ressources locales

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives intitulées « fiches d'orientation » (jointes en annexe 1). Ces fiches d'orientation comprennent des objectifs (chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs) qui peuvent être selon le cas des objectifs écologiques, économiques ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions déjà prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser sur ce champ d'intervention.

En cas d'évolution du contenu ou du nombre des orientations en cours de contrat, elle sera validée au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant



Article 4 – Concrétisation opérationnelle en actions

Les actions du contrat de transition écologique sont la traduction opérationnelle des orientations stratégiques. Elles sont décrites dans des fiches annexées en annexe 2.

Les fiches-actions précisent notamment le maître d'ouvrage / pilote de l'action, la description de l'action, les objectifs poursuivis et les résultats spécifiques attendus au terme du CTE, le calendrier prévisionnel de réalisation, les objectifs de résultat et indicateurs correspondants, les acteurs mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains, les financements d'ores et déjà mobilisés ou à mobiliser.

Les montants sont indicatifs, sous réserve de disponibilité des crédits, du déroulement des procédures internes propres à chaque partenaire et de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré.

En conformité avec la réglementation en vigueur, si le fait de retenir une action au titre du présent CTE doit pouvoir en faciliter l'instruction, il ne saurait dispenser des procédures administratives et en particulier des autorisations nécessaires au projet.

Le maître d'ouvrage / pilote de l'action est responsable de sa mise en œuvre et de son suivi.

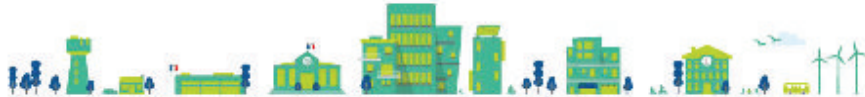
Les informations propres à chacune des actions soutenues par le CTE sont la propriété du maître d'ouvrage/pilote de l'action, à l'exception des éléments généraux (notamment intitulé, objet et montant de l'action) nécessaires au suivi, à l'évaluation, à la promotion et à la communication du CTE.

Parmi les opérations prévues, plusieurs d'entre elles méritent d'être soulignées, car révélatrices de l'esprit et de la dynamique collective du présent contrat :

- Contribution des jeunes au plan climat d'Alsace du Nord
- Dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial
- Outils de communication sur les mobilités douces
- Centrales villageoises photovoltaïques
- Promotion de l'alimentation locale dans les périscolaires
- Cité des énergies : site vitrine de la transition

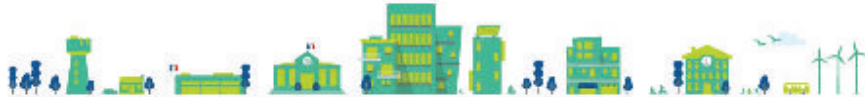
Le CTE a un caractère évolutif. A la date de signature du présent CTE, il comprend une première série de 15 fiches-actions.

D'autres actions, pour lesquelles leur nature et leur plan de financement ne sont pas établis et



si elles ne sont suffisamment mûres pour pouvoir démarrer à court terme dans l'année suivant la signature du contrat, peuvent être qualifiées de fiche en projet. Ces dernières ne sont pas annexées au contrat, contrairement aux fiches actions. Elles pourront, en revanche faire l'objet de discussion à l'occasion du comité de pilotage annuel de revoyure du CTE et s'intégrer ultérieurement, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement. Toutes ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8.

2 fiches en projet émergent déjà sur le territoire. On retrouve par exemple des actions de formation d'ouvriers en rénovation du bâtiment et une étude sur la valorisation des déchets organiques. Ces projets ont fait l'objet d'une première lecture par un groupe de travail constitué de l'Etat et de la CCSP. Ils s'inscrivent parfaitement dans les 4 orientations du CTE et pourront faire l'objet d'une analyse dès les premiers comités techniques et de pilotage.



Article 5 - Résultats attendus du CTE

Les résultats du CTE seront suivis et évalués.

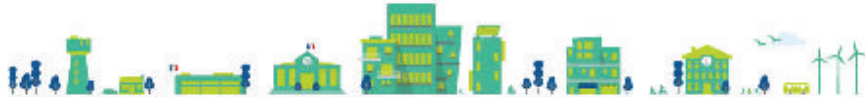
Les objectifs détaillés ainsi que leurs indicateurs de suivi sont précisés dans chaque fiche orientation jointe en annexe I et dans chaque fiche action en annexe II.

En ce qui concerne les orientations, les indicateurs sont les suivants :

Orientation 1 : sensibiliser et impliquer

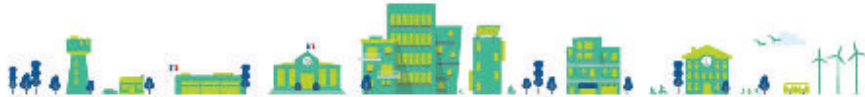
(fiches action Favoriser la transition par l'engagement citoyen – Contribution des jeunes au plan climat de l'Alsace du Nord, Cité des énergies : site vitrine de la transition)

Indicateur	Référence	Objectif
Nombre d'animations, interventions, groupes de travail / an (nombre)	Contribution des jeunes au plan climat de l'Alsace du Nord	1 en 2019, 5 en 2020
Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche (total) (nombre)	Contribution des jeunes au plan climat de l'Alsace du Nord	30 jeunes impliqués dans la démarche.
Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche (total) (nombre)	Favoriser la transition par l'engagement citoyen	500/an
Nombre d'animations, interventions, groupes de travail / an (nombre)	Favoriser la transition par l'engagement citoyen	3/an
Nombre de communication (presse, réseaux sociaux, publication) (nombre)	Favoriser la transition par l'engagement citoyen	5/an
Nombre de visiteurs	Cité des énergies : site vitrine de la transition	10 000 en 2022

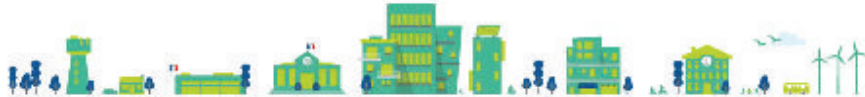


Orientation 2 : Réduire les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables

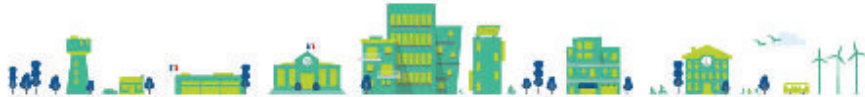
(Fiches action Actions de maîtrise énergétique sur le patrimoine communal et intercommunal – Actions de rénovation énergétique du patrimoine bâti privé – Développer une stratégie de valorisation des énergies renouvelables du territoire - Mettre en place des projets citoyens d'énergies renouvelables - Accompagner la prévention des déchets – Economie industrielle et territoriale /sensibilisation des entreprises – Favoriser les mobilités alternatives à la voiture individuelle – Visites culturelles scolaires de proximité – Création d'un réseau de tiers-lieu sur le territoire intercommunal)



Indicateur	Référence	Objectif
Production de déchets (kg/habitant.an)	Accompagner la prévention des déchets	100 kg/hab.an en 2022
Nombre de composteurs vendus (unité)	Accompagner la prévention des déchets	50/an
Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche	Accompagner la prévention des déchets	300/an
Energie économisée	Actions de maîtrise énergétique sur le patrimoine communal et intercommunal	120 MWHep/an
Nombre de bâtiments et de logements rénovés (partiel ou total) (nombre)	Actions de rénovation énergétique du patrimoine bâti privé	100/an
Emissions de GES évitées (Tonnes équivalent CO2)	Développer une stratégie de valorisation des énergies renouvelables du territoire	2800 tonnes éq CO2/an
Nombre de partenaires associés à la démarche (Nombre de partenaires)	Développer une stratégie de valorisation des énergies renouvelables du territoire	A définir à l'issue de la 1 ^{ère} phase de l'étude
Production d'énergie renouvelable (MWh)	Développer une stratégie de valorisation des énergies renouvelables du territoire	2000 MWh/an
Emissions de gaz à effet de serre spécifiques à la mobilité (Tonnes équivalent CO2 /an)	Création d'un réseau de tiers-lieu sur le territoire intercommunal	18 tonnes équivalent CO2/an en 2021 et 2022
Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche (total) (nombre)	Création d'un réseau de tiers-lieu sur le territoire intercommunal	20/an à partir de 2021
Nombre de partenaires associés à la démarche (Nombre de partenaires)	Création d'un réseau de tiers-lieu sur le territoire intercommunal	30/an



Satisfaction des usagers du service ou de l'équipement (% de personnes interrogées (avec 4 classes de réponses))	Création d'un réseau de tiers-lieu sur le territoire intercommunal	80% en 2021 et 95% en 2022
Volume de « déchets » évités (t)	Economie industrielle et territoriale /sensibilisation des entreprises	5 t/an à partir de 2020
Quantité annuelle de déchets valorisés (T/an)	Economie industrielle et territoriale /sensibilisation des entreprises	40t en 2020, 60t en 2021, 80t en 2022
Chiffre d'affaires généré par l'activité (euros)	Economie industrielle et territoriale /sensibilisation des entreprises	10 000€ e 2020, 20 000 € en 2021, 30 000 en 2022
Nombre de rencontres dédiées à la dynamique du réseau (ateliers collaboratifs, réunions de groupes de travail, etc) et nombre cumulés d'acteurs présents (unitaire)	Economie industrielle et territoriale /sensibilisation des entreprises	10
Nombre de synergies réalisées (unitaire)	Economie industrielle et territoriale /sensibilisation des entreprises	1 en 2020, 2 en 2021, 3 en 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Economie industrielle et territoriale /sensibilisation des entreprises	1 en 2021
Puissance installée en énergie renouvelable (MW)	Mettre en place des projets citoyens d'énergies renouvelables	36 kW en 2022
Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche (total) (nombre)	Mettre en place des projets citoyens d'énergies renouvelables	30 en 2019 et 2020, 100 en 2021 et 2022
Nombre de communication (presse, réseaux sociaux, publication) (nombre)	Favoriser les mobilités alternatives à la voiture individuelle	3/an



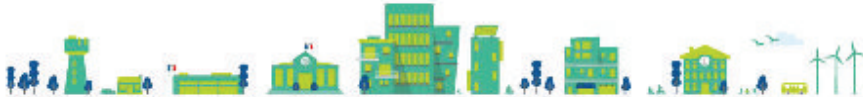
Nombre de places de stationnement vélo (Nombre de places de stationnement)	Favoriser les mobilités alternatives à la voiture individuelle	50 places au total
Nombre d'animations, interventions, groupes de travail / an (nombre)	Favoriser les mobilités alternatives à la voiture individuelle	2/an
Nombre de dossiers aidés (dossiers)	Visites culturelles scolaires de proximité	27 dossiers en 3 ans
Nombre d'enfants accueillis (enfant)	Visites culturelles scolaires de proximité	1080 enfants sur 3 ans

Orientation 3 : Préserver et valoriser les ressources locales

(Fiches action Sensibiliser à la préservation de la biodiversité – Préserver et renforcer la trame verte du territoire – Promouvoir l'alimentation locale dans les périscolaires, centres de loisirs, halte garderie)

Indicateur	Référence	Objectif
Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche	Sensibiliser à la préservation de la biodiversité	500 personnes/ans
Fréquence de goûters locaux servis/semaine (Nombre/semaine)	Promouvoir l'alimentation locale dans les périscolaires, centres de loisirs, halte garderie	1 en 2019 et 2020, 2 en 2021 et 2022
Nb de kilomètres de haies gérées durablement – restaurées – plantées	Préserver et renforcer la trame verte du territoire	1 km en 2020 et 2 en 2021
Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche (total) (nombre)	Préserver et renforcer la trame verte du territoire	200 en 2020 et 300 en 2021

Si la première liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par des actions supplémentaires, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CTE.



Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CTE s'engagent à tout mettre en œuvre pour assurer la mise en œuvre des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforceront d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur seront soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils seront à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont basés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

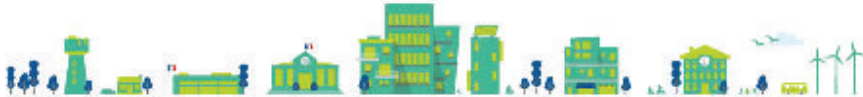
Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. L'EPCI Communauté de communes Sauer-Pechelbronn

En signant ce contrat de transition écologique, l'EPCI assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la transition écologique de son territoire. Il porte la démarche et l'intègre dans ses politiques publiques.

La CCSP s'engage à désigner dans ses services un directeur responsable du pilotage du CTE et à affecter un chef de projet qui aura la responsabilité d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation.

Elle s'engage à animer le travail en associant les différents acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur de la transition écologique. Le partage des actions du CTE auprès des acteurs du territoire sera organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CTE,



d'enrichir et de challenger les actions, de favoriser la mobilisation autour du CTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Elle s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CTE, ainsi qu'à son évaluation.

Elle s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CTE, dont elle est maître d'ouvrage.

6.3. L'Etat, les établissements et opérateurs publics

Au niveau local, l'Etat mobilise sous l'égide de la préfecture une équipe composée des services départementaux et régionaux de l'Etat et des délégations régionales des établissements et opérateurs publics impliqués.

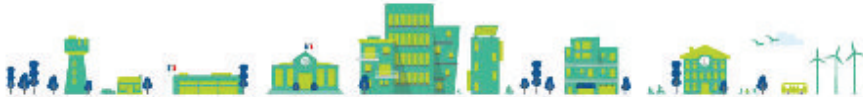
Au niveau national, l'Etat s'engage à mobiliser la mission de coordination nationale des contrats de transition écologique, basée au ministère de la transition écologique et solidaire, qui coordonne, suit et appuie les travaux d'élaboration et de mise en œuvre des CTE.

La mission de coordination nationale des CTE du ministère de la transition écologique et solidaire sera mobilisée en soutien en tant que de besoin pour faire le lien avec les différentes directions d'administration centrale et faciliter la mise en place de certains projets complexes. Elle pourra notamment mettre en relation les porteurs de projets avec les experts des administrations centrales, avec les représentants régionaux et nationaux des établissements publics et opérateurs de l'Etat, afin d'accompagner au mieux les projets.

Le ministère mobilise également le Conseil général de l'écologie et du développement durable (CGEDD) pour accompagner le processus local dans la phase construction du contrat.

Le ministère anime le réseau des correspondants dans chaque direction générale du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, ainsi que dans les ministères associés (emploi, économie, agriculture) et les établissements publics et opérateurs (ADEME, Caisse des dépôts, CEREMA, Agence française pour la biodiversité, Agences de l'eau, ...). Interlocuteurs de la mission de coordination nationale CTE, les correspondants nationaux des établissements publics et opérateurs mobilisent leurs délégations régionales lesquelles sont elles-mêmes en lien avec les porteurs de projets.

L'Etat s'engage à travers ses services et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CTE, dans une posture de facilitation des projets. L'appui de l'Etat portera en



particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CTE.

Il s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles ou de simplification de procédures existantes sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CTE.

L'Etat s'engage à étudier le possible co-financement des actions inscrites dans le CTE qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'Etat disponibles.

Le soutien au territoire passe par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- l'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir spécifiquement en soutien de certaines opérations du CTE ;
- la Caisse des dépôts peut mobiliser sa Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial : conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des indicateurs et d'évaluation

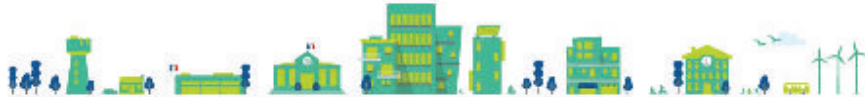
Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs sont portées en annexe 3.

6.4. Engagements des partenaires

6.4.1. Engagements de la Région Grand Est

La Région Grand Est, qui s'est fixée comme objectif de devenir une région à énergie positive et bas carbone à l'horizon 2050, s'engage à :

- accompagner la mise en œuvre des actions du CTE éligibles au titre des dispositifs régionaux et notamment ceux inscrits dans le programme Climaxion ;
- impliquer ses services pour contribuer à l'aide technique nécessaire ;
- participer aux instances de gouvernance du CTE : comités techniques et de pilotage.



6.4.2. Engagements du Département du Bas-Rhin

Le Département du Bas-Rhin met en œuvre une stratégie départementale en faveur de la transition énergétique et écologique selon 3 axes définis en séance plénière du 18 décembre 2018:

- 1- Faire de l'Alsace une terre d'innovation de la transition énergétique et écologique ;
- 2- Agir auprès des Bas-Rhinois pour accompagner durablement la transition énergétique et écologique ;
- 3- Concevoir les bâtiments départementaux du 21ème siècle, sobres et innovants.

Cette stratégie se décline en 40 fiches actions adoptées par le Conseil Départemental le 4 avril 2019. Elles se traduisent par des objectifs et des dispositifs opérationnels déclinés selon les compétences départementales, notamment en matière de mobilités, d'habitat, de construction et gestion des collèges ou d'organisation du territoire.

Le contrat de transition écologique de Sauer Pechelbronn est ainsi de nature à concourir directement aux 2 premiers axes de cette stratégie départementale notamment par :

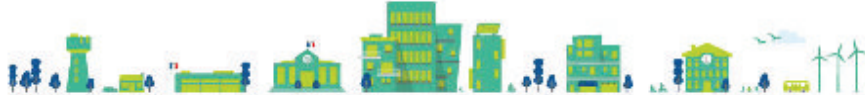
- l'accompagnement technique aux démarches innovantes en matière de transition écologique et énergétique, comme par exemple pour le développement de l'énergie géothermale en Alsace du Nord dans les intercommunalités voisines... ;
- le soutien d'actions pour l'éducation à l'environnement ;
- le déploiement d'action pour la rénovation énergétique de l'habitat et la sauvegarde du patrimoine tant sur le financement des travaux que sur le conseil aux habitants en matière de bon usage de l'énergie ;
- le déploiement du plan vélo 2030, du schéma départemental des aires de covoiturage...

En tant que signataire du contrat, le Département du Bas-Rhin pourrait :

- mobiliser ses services pour proposer l'ingénierie technique nécessaire à la réalisation des projets ;
- accompagner la mise en œuvre du CTE dans le cadre des contrats départementaux et en mobilisant les dispositifs thématiques associés ;
- participer aux instances de gouvernance du CTE.

6.4.3. Engagements du Parc naturel régional des Vosges du Nord

A travers l'ingénierie spécifiquement dédiée aux thématiques de préservation et de valorisation du patrimoine naturel et culturel, le Parc naturel régional des Vosges du Nord souhaite apporter un soutien particulier aux intercommunalités engagées dans une démarche de transition écologique. A ce titre il accompagne la communauté de communes Sauer Pechelbronn dans la mise en œuvre de l'ensemble des orientations du CTE :



- En particulier pour l'orientation 1, par l'apport et l'animation d'un workshop étudiant sur les initiatives de transitions et un appui en ingénierie, conservation, inventaire, paysagiste,... pour développer le projet de la cité des énergies comme site vitrine de la transition.
- Les architectes conseils spécialisés dans la rénovation du bâti ancien, apporteront un appui renforcé aux actions de l'orientation 2 visant à réduire les consommations énergétiques, le développement de l'éco-rénovation. Via le Groupe d'action local LEADER Vosges du Nord, le Parc propose un appui technique et financier aux projets citoyens d'énergies renouvelables.
- Concernant l'orientation 3 : Préserver et valoriser les ressources locales, l'ensemble des actions sont envisagées en partenariat, technique et méthodologique, éventuellement financier dans le cadre du programme Life Biocorridor ou Natura 2000. Aussi pour développer une agriculture durable, le Parc pourra apporter son appui aux démarches liées à l'alimentation locale dans les périscolaires, centres de loisir et haltes garderies.
- Le Parc s'engage par ailleurs à participer aux instances de gouvernance CTE : comités technique et pilotage.

6.4.4. Engagements du Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

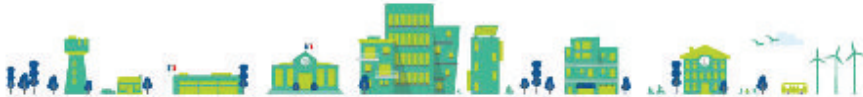
Le SDEA et la CCSP se sont conjointement engagés dans un projet partenarial de gestion du cycle de l'eau comme outil de développement du territoire et comme atout dans le cadre de la démarche « Destination TEPOS ».

A ce titre, le SDEA s'engage à :

- accompagner la mise en œuvre des actions du CTE dans le cadre de ses compétences eau potable, assainissement et grand cycle de l'eau exercées sur le territoire ;
- impliquer ses services pour contribuer à l'aide technique nécessaire ;
- participer aux instances de gouvernance du CTE : comités techniques et de pilotage.

Article 7 - Charte partenariale d'engagement

Dans le cadre du présent contrat, une charte partenariale d'engagement pour la transition écologique du territoire Sauer-Pechelbronn (en annexe 5) est signée par les parties signataires du contrat et proposée à la signature des acteurs partenaires du territoire (collectivités territoriales, syndicats intercommunaux, opérateurs et établissements publics, entreprises, chambres consulaires, associations, artisans, organisations professionnelles, organisations



syndicales et patronales,...) qui portent ou participent à une ou plusieurs actions afin de concrétiser, d'amplifier et de prolonger la démarche portée par le CTE.

Après signature du contrat, la charte pourra être signée pendant la vie du contrat par de nouveaux partenaires souhaitant concourir à la réalisation du CTE.

Article 8 - Gouvernance du CTE

Les représentants de l'État et de l'EPCI mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CTE.

8.1. Comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département du Bas-Rhin ou son représentant et par le Président de la CCSP ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de l'EPCI, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siègera au moins 1 fois par an pour :

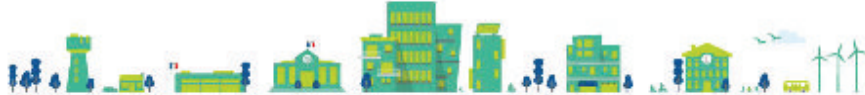
- valider l'évaluation annuelle du CTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CTE ;
- examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- étudier et arrêter les demandes d'évolution du CTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- décider d'éventuelles mesures rectificatives.

8.2. Comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et de l'EPCI. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il est composé des services de la CCSP et de l'Etat et pourra selon les sujets se faire accompagner de représentants des structures partenaires.

Il se réunira au moins 2 fois par an pour :



- veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage afin de proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CTE ;
- mettre en place les outils d'évaluation et étudier les résultats des évaluations ;
- étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Article 9 - Suivi et évaluation du CTE

Un tableau de bord de suivi du CTE est établi et régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des différentes orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants de l'intercommunalité concernée et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés peuvent être établis de façon complémentaire.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CTE.

Le CEREMA pourra notamment apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CTE.

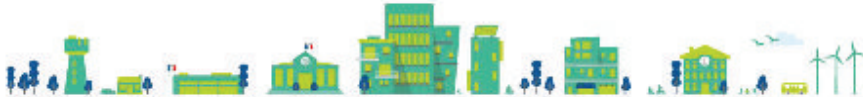
Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CTE

L'entrée en vigueur du CTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de 4 ans.

A mi-parcours, est prévu un bilan d'étape sur la base de l'évaluation du CTE, pouvant donner lieu si nécessaire à évolution, voire réorientation, le cas échéant sous forme d'avenant.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats.



Article 11 – Evolution et mise à jour du CTE

Le CTE n'est pas figé, il est évolutif.

Le corps du CTE, hors annexes, peut être modifié par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre géographique visant à intégrer de nouvelles collectivités territoriales.

Les annexes I, II et IV sont régulièrement mises à jour au fil de l'eau, après examen et avis du comité technique puis rendu compte et validation annuels devant le comité de pilotage.

L'annexe III spécifique à chaque établissement public ou opérateur est modifiée à son initiative et proposée pour avis au comité technique puis rendu compte et validation annuels au comité de pilotage.

Les nouvelles demandes d'adhésion à la charte sont analysées et validées au fur et à mesure de leur arrivée par le comité technique et présentées annuellement au comité de pilotage.

Article 12 - Résiliation du CTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.


Article 13 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Strasbourg.



Signé à Paris le 7 février 2020

Le président de l'EPCI,
M. Jean-Marie HAAS



La préfète du département du Bas-Rhin,
Mme Josiane CHEVALIER

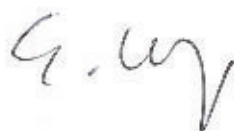
Le président de l'ADEME,
M. Arnaud LEROY

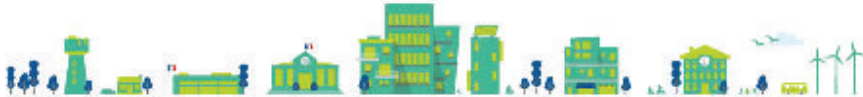


Le Directeur de l'investissement de la
Banque des territoires,
M. Antoine TROESCH



En présence d'Emmanuelle WARGON,
Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire





Signé à le

Le président de la Région Grand Est,

M. Jean ROTTNER

Le président du Département du Bas-Rhin,

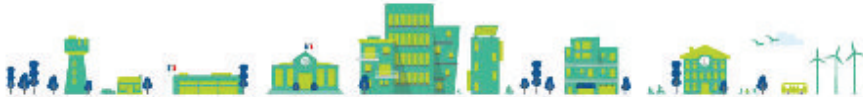
M. Frédéric BIERRY

Le président du Parc naturel régional
des Vosges du Nord,

M. Michaël WEBER

Le président du Syndicat des Eaux et
de l'Assainissement Alsace-Moselle,

M. Denis HOMMEL



Annexes

Annexe 1 – Orientations stratégiques

Annexe 2 – Fiches actions

Annexe 3 - Contributions des établissements publics et opérateurs

Annexe 4 – Tableau de synthèse du CTE

Annexe 5 – Charte partenariale d'engagement

SENSIBILISER ET IMPLIQUER

Orientation stratégique

CTE de la communauté de communes Sauer Pechelbronn

VERSION DU 20-01-2020

PRINCIPAUX ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ORIENTATION

De façon transversale, le portage des actions du CTE avec les acteurs du territoire est central. Pour qu'un virage écologique soit entrepris sur le territoire, il est indispensable d'obtenir une appropriation de la thématique par les habitants.

Il s'agit de donner du sens à l'action collective, pour que les habitants comprennent les urgences auxquelles nous sommes confrontées et l'intérêt de chacun à agir pour participer à cette transition.

Pour rendre visible la démarche, le site vitrine de la transition, la Cité des Energies, a pour but de développer un site qui puisse non seulement valoriser l'actuel Musée français du Pétrole retraçant l'histoire pétrolière du territoire, mais également devenir un lieu d'échanges et de débats sur la transition énergétique, à l'échelle régionale, voire au-delà, et participer ainsi à l'implication de la société et des acteurs socio-économiques dans le projet d'un territoire à énergie positive.

SYNERGIE ET ARTICULATION AVEC D'AUTRES DÉMARCHES TERRITORIALES

La sensibilisation et l'implication des habitants du territoire dans la démarche de transition s'appuient sur des réseaux d'acteurs déjà existants : tissu associatif, collectifs de citoyens... Et en concertation étroite avec les partenaires institutionnels : Parc naturel régional des Vosges du Nord, PETR d'Alsace du Nord...

LISTES DES ACTIONS DE L'ORIENTATION

Contribution des jeunes au plan climat de l'Alsace du Nord

Porteur(s) de l'action :

Partenaire(s) de l'action : FDMJC, Communauté de communes Sauer-Pechelbronn, Maison de la Nature de Munchhausen

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 230

Cité des énergies : site vitrine de la transition

Porteur(s) de l'action :

Partenaire(s) de l'action : Association des amis du musée du pétrole, Syndicat de coopération pour Parc naturel régional des Vosges du Nord , Conseil départemental du Bas-Rhin, Région Grand Est

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 3903425

Favoriser la transition par l'engagement citoyen

Porteur(s) de l'action :

Partenaire(s) de l'action : collectif ATENA, PETR Alsace du Nord, Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, Ademe

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 24500

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Orientation stratégique

CTE de la communauté de communes Sauer Pechelbronn

VERSION DU 20-01-2020

PRINCIPAUX ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ORIENTATION

Pour atteindre l'objectif TEPOS 2037, l'ambition est avant tout de travailler sur la maîtrise de l'énergie puis le développement des énergies renouvelables:

- Réduire les consommations en poursuivant les actions de maîtrise énergétique sur le patrimoine communal et intercommunal et en accompagnant des actions de rénovations énergétiques sur le patrimoine bâti privé, le résidentiel étant le 1er poste de consommation énergétique du territoire,
- Développer les énergies renouvelables en établissant une stratégie avec les acteurs du territoire, car le sujet est complexe au regard notamment des réglementations concernées et réunit un grand nombre d'acteurs,
- Changer les habitudes de mobilité, en particulier à travers la promotion du vélo, la voiture représentant encore le mode de déplacement phare sur le territoire.

SYNERGIE ET ARTICULATION AVEC D'AUTRES DÉMARCHES TERRITORIALES

Actions s'articulant avec des démarches plus globales : Plan local de prévention des déchets, PCAET, Réseau EIT...

LISTES DES ACTIONS DE L'ORIENTATION

Création d'un réseau de tiers-lieux sur le territoire intercommunal

Porteur(s) de l'action : Idee Alsace, Relais d'Entreprises

Partenaire(s) de l'action : Relais d'Entreprises (ou autre bureau d'études après consultation), EDF, communes du territoire, ADIRA

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 150000

Actions de maîtrise énergétique sur le patrimoine communal et intercommunal

Porteur(s) de l'action : Commune de Lembach, Commune de Morsbronn-les-Bains, Commune de Preuschedorf, Commune d'Eschbach, Commune de Durrenbach, Commune de Froeschwiller, Commune de Kutzenhausen

Partenaire(s) de l'action : ADEME, Région Grand Est - ADEME - Climaxion

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 1659428

Accompagner la prévention des déchets

Porteur(s) de l'action : SMICTOM du Nord du Bas-Rhin

Partenaire(s) de l'action : SMICTOM du Nord du Bas-Rhin, AASBR - Relais Assistantes Maternelles, SEL de l'Outre-Forêt

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 52519

Mettre en place des projets citoyens d'énergies renouvelables

Porteur(s) de l'action : Centrales Villageoises du Nord Alsace - ATENA

Partenaire(s) de l'action : CCSP, Alter Alsace Energie, Centrales villageoises, Réseau GECLER, Région Grand Est - ADEME - Climaxion, GAL des Vosges du Nord (programme LEADER)

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 16125

Economie Industrielle et Territoriale - sensibilisation des entreprises

Porteur(s) de l'action :

Partenaire(s) de l'action : entreprises du territoires, Idée Alsace, ADEME, Région, ADIRA

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 189250

Développer une stratégie de valorisation des énergies renouvelables du territoire

Porteur(s) de l'action :

Partenaire(s) de l'action : Région Grand Est et l'ADEME, Les réseaux: CLER, réseau PCAET Grand Est, Alter Alsace Energie, Les énergéticiens (ES), PETR de l'Alsace du Nord, Etat - services déconcentrés (DREAL/DDT)

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 98200

Favoriser les mobilités alternatives à la voiture individuelle

Porteur(s) de l'action :

Partenaire(s) de l'action : CADR'67, Région Grand Est, Magasins de cycles du territoire, PETR Alsace du Nord, CEREMA, CD67

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 94500

Actions de rénovation énergétique du patrimoine bâti privé

Porteur(s) de l'action :

Partenaire(s) de l'action : Conseil départemental du Bas-Rhin, Parc naturel régional des Vosges du Nord, Région - ADEME - Climaxion, ADEME, Partenaires de la convention EIE (Basse Zorn, Outre-Forêt, Pays de Wissembourg, Bande Rhénane, Pays de Niederbronn, PETR), Région Grand Est

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 279350

Visites culturelles scolaires de proximité

Porteur(s) de l'action :

Partenaire(s) de l'action : Les équipements patrimoniaux / culturels

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 4500

PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES LOCALES

Orientation stratégique

CTE de la communauté de communes Sauer Pechelbronn

VERSION DU 20-01-2020

PRINCIPAUX ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ORIENTATION

Si la CCSP souhaite diminuer la dépendance du territoire aux approvisionnements énergétiques extérieurs, il ne s'agit pas pour autant piller les ressources de ce territoire, et promouvoir un développement maîtrisé des énergies renouvelables.

Les richesses naturelles, souvent méconnues par les habitants, sont à valoriser et à préserver. En ce sens, les ambitions de cette orientation sont de :

- Préserver la biodiversité en reconstituant la trame verte et poursuivant la sensibilisation,
- Valoriser les ressources alimentaires en privilégiant l'approvisionnement local dans la restauration collective

SYNERGIE ET ARTICULATION AVEC D'AUTRES DÉMARCHES TERRITORIALES

LISTES DES ACTIONS DE L'ORIENTATION

Sensibiliser à la préservation de la biodiversité

Porteur(s) de l'action : Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn

Partenaire(s) de l'action : UNAF, Parc naturel régional des Vosges du Nord, Maison de la Nature d'Alsace du Nord et du Delta de la Sauer - Hymenoptera - LPO

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 61500

Préserver et renforcer la trame verte du territoire

Porteur(s) de l'action : Commune de Gunstett

Partenaire(s) de l'action : Associations d'arboriculteurs, Chambre d'agriculture, Fédération de chasse, associations locales de chasse, Région et Agence de l'Eau, Haies vives d'Alsace, Hymenoptera, Maison de la Nature, Communes, Projet de Laubach - SAFER, Projet de Laubach - Association locale « Laubach protège mon environnement » , Projet de Laubach - école de Laubach, Projet de Laubach - adjudicateur de chasse, Projet de Laubach - population, Projet de Gunstett - adjudicateur de chasse, Projet de Gunstett - agriculteurs, Projet de Gunstett - fédération de chasse

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 62300

Promouvoir l'alimentation locale dans les périscolaires, centres de loisirs, halte garderie

Porteur(s) de l'action :

Partenaire(s) de l'action : FDMJC, AASBR, Les producteurs locaux, Partenaires du PAT : Chambre d'agriculture, PNR Vosges du Nord, PETR, CD67, DRAAF

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 7000



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de la communauté de communes Sauer Pechelbronn
Sensibiliser à la préservation de la biodiversité

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn

Description courte

Actions de sensibilisation à la préservation de la biodiversité.

Description longue

La communauté de communes comprend un riche patrimoine naturel, pourtant souvent méconnu des habitants. Afin de faire connaître ses richesses, le programme de sensibilisation à la préservation de la biodiversité vise à proposer des actions d'animations destinées au grand public :

- Réalisation d'atlas communaux de la biodiversité Chaque atlas de la biodiversité communale est élaboré, à l'échelle communale ou intercommunale, à partir d'un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore, avec l'appui d'une équipe d'experts pluridisciplinaires. Ces atlas ont pour objectifs de : - sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ; - mieux connaître la biodiversité sur le territoire d'une commune et identifier les enjeux spécifiques liés ; - faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales. Ces atlas seront réalisés sur quelques

communes du territoire et coordonnés par le Parc naturel régional des Vosges du Nord.

- Promotion du programme « jardiner pour la biodiversité » Le Parc naturel régional des Vosges du Nord organise chaque année un programme « Jardiner pour la biodiversité » avec des visites de jardins, des animations autour du jardinage écologique et un concours transfrontalier. Le concours vise à récompenser les jardiniers les plus vertueux, faisant de leur jardin un havre de paix pour la faune et la flore. Les sélections se font avec un groupe d'expert. L'objectif est d'en faire une large promotion sur le territoire.
- Poursuite du programme « Abeilles et biodiversité » Dans le cadre du dispositif TEPCV, la communauté de communes avait subventionné l'achat de ruches auprès d'apiculteurs locaux, avait installé un rucher intercommunal et organisé des animations autour des abeilles, en partenariat avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française. Les apiculteurs ayant bénéficié de la subvention se sont engagés à participer aux différentes animations. Un apiculteur référent a en charge la gestion du rucher intercommunal et l'animation de certaines opérations. L'objectif est de poursuivre le partenariat avec l'UNAF qui permet de financer ces différentes animations.
- Poursuite du programme de valorisation pédagogique d'une colonie de chauve-souris. La communauté de communes et le Parc naturel régional des Vosges du Nord ont installé des caméras de vidéo-surveillance dans les combles de l'église de Niedersteinbach pour suivre en direct la vie d'une colonie de Grands Murins, espèce de chauve-souris présente dans les Vosges du Nord et sauvegardée. Les images de ces caméras, retransmises en direct sur internet, servent de support à différentes animations : nuit de la chauve-souris, festival Very Bat Trip autour des chauve-souris avec animations tout public et animations scolaires (2 éditions réalisées), malette pédagogique pour être utilisée dans les écoles (en cours de constitution). L'objectif est de poursuivre les actions engagées.
- Organisation d'animations autour de l'eau : une fête de l'eau co-organisée par la CCSP, le SDEA et le Parc naturel régional des Vosges du Nord s'est tenue en septembre 2018, avec une journée grand public et

une journée destinée aux scolaires. L'objectif est de faire découvrir tous les aspects de l'eau (eau potable, assainissement, rivières et milieux humides) de manière ludique et pédagogique à travers des ateliers, animations et expositions. Une conférence de l'eau dédiée plus spécifiquement aux élus s'est tenue en juin 2019 pour leur permettre de s'approprier les enjeux de l'eau sur le territoire. Une volonté politique a été exprimée pour renouveler ce type d'évènements.

- Ateliers participatifs dans le cadre des projets Life Biocorridors Le Parc naturel régional porte des actions de restauration de rivières dans le cadre d'un projet européen Life Biocorridors. Dans ce cadre, un certain nombre d'ateliers participatifs sont organisés pour sensibiliser et impliquer les habitants dans la restauration de ces milieux (exemple : bouturage de saules).
- Exemplarité : accompagnement des communes au dispositif « Communes Nature » La communauté de communes avait accompagné 12 communes vers le zéro-pesticide à travers le programme « commune nature » de la Région et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse. Désormais, l'engagement va au-delà du simple zéro-pesticide, l'enjeu étant de favoriser une meilleure biodiversité dans les espaces verts publics. La labellisation « commune nature » passe par la réalisation d'un plan de gestion différenciation des espaces communaux et par un audit. La commune s'engage par ailleurs à communiquer auprès de ses habitants. L'objectif de l'action est de relancer l'accompagnement de quelques communes volontaires n'ayant pas eu bénéficié d'un accompagnement.
- Accueillir la biodiversité dans les zones d'activité Les espaces verts des entreprises installées dans des zones d'activité représentent des surfaces importantes, mais souvent peu accueillantes pour la biodiversité (pelouse tondue à ras, artificialisation, traitements). L'objectif de l'action est de sensibiliser et accompagner les entreprises des zones d'activité gérées par la communauté de communes (Parc économique de la Sauer, Woerth Sud, Woerth Nord) pour les inciter à mettre en place sur leur terrain des aménagements favorables à la biodiversité.

Tags

#Biodiversité #abeille #jardin #chauve-souris #Connaissance et protection de la

biodiversité et milieux naturels #Eau, nature et biodiversité #Protéger, restaurer et valoriser les sols, la biodiversité et les écosystèmes #Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Attentes vis à vis du CTE

Structurer les actions menées autour de la biodiversité sur le territoire.
Rassembler les partenaires autour d'un même objectif.

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
Elaboration atlas communal de la biodiversité										
Animation abeilles (Instants bzzz, visites ruchers, Apidays)										
Finaliser la malle pédagogique Very Bat Trip et diffusion aux enseignants										
Festival Very Bat Trip										
Accompagnement commune nature										
Réunion										

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
de sensibilisation biodiversité auprès des entreprises										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
UNAF	Mettre à disposition un apiculteur référent pour gérer le rucher intercommunal, accompagner l'organisation des apidays	discussion	Reconduction de la convention de partenariat	ressources
Parc naturel régional des Vosges du Nord	Coordonner la réalisation des atlas communaux de la biodiversité, mettre en oeuvre le programme Jardiner pour la biodiversité	acquis	Définir la/les communes sur lesquelles se dérouleront les atlas communaux	expertise
Maison de la Nature d'Alsace du Nord et du Delta de la Sauer - Hymenoptera - LPO	Animer des actions biodiversité	à discuter	Réunion de travail à organiser	expertise, ressources
SDEA	Co-organiser les événements autour de l'eau	acquis	Organiser les événements fête de l'eau - conférence de l'eau	expertise, financeur, ressources

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
fonctionnement	Convention de partenariat avec	6000	6000	6000	6000

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
	I'UNAF				
fonctionnement	Prestations d'animation et frais d'intervenants	0	2000	2000	2000
fonctionnement	organisation du festival Very Bat Trip	2000	0	2500	0
fonctionnement	Accompagnement 6 communes nature	0	0	25000	0
investissement	Finalisation mail pédagogique Very Bat Trip	0	2000	0	0
	TOTAL :	8 000€	10 000€	35 500€	8 000€
	BUDGET TOTAL :	61 500 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
colfinancement		CCSP - fonds propres	8000	8400	13900	6400	Validé sans réserve
region		Région - Agence de l'eau / AMI trame verte et bleu	0	1600	1600	1600	Validé sans réserve
region		Région - Agence de l'eau / plan de gestion différenciée	0	0	20000	0	Validé sans réserve
		TOTAL :	8 000€	10 000€	35 500€	8 000€	
	FINANCEMENT TOTAL :	61 500 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	61 500€
Financements acquis	61 500 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					
Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche (total) (nombre)	Objectif		500	500	500	500
	Réalisé		720			



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de la communauté de communes Sauer Pechelbronn
Favoriser les mobilités alternatives à la voiture individuelle

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn

Description courte

Mettre en place des actions permettant aux habitants de changer leurs habitudes en matière de mobilité, dont les déplacements courts

Description longue

Depuis 2010, la CCSP a mis en place un schéma directeur vélo qui a permis la construction d'un réseau cyclable de plus de 30 km permettant de mailler le territoire et de desservir les pôles importants (gare, collèges, commerces, sites touristiques) et les communes entre elles.

Sur un territoire rural, il paraît difficile de se passer de sa voiture individuelle. Cependant, on se rend compte que beaucoup de déplacements font moins de 3km (déplacement à l'école, petites courses, ...). L'objectif est de mettre en place un plan d'actions visant à développer une culture de la mobilité douce et à inciter les habitants à changer leurs habitudes de mobilité dans leur quotidien. Ce plan se décline en 3 axes.

1. Sensibiliser et communiquer auprès des habitants : Réalisation d'outils de communication permettant de sensibiliser aux les mobilités douces : édition d'un

guide des mobilités douces sur le territoire (avec cartes, conseils, bonnes pratiques, ...), réalisation d'une vidéo de promotion des mobilités douces, distribution de matériels utiles pour le vélo (éclairage, cadenas, cape de pluie, ...). Renforcement de la communication sur les autres moyens de déplacement possibles sur le territoire (transport en bus, covoiturage, train).

2. Promouvoir les mobilités douces : Organisation d'ateliers pratiques : mise en selle, réparation / auto-réparation, sécurité routière, vélo-école, marquage de vélo, essais de vélo), Organisation de bourses d'échanges permettant d'acquérir du matériel à moindre coût et de donner une nouvelle vie à du matériel qui n'est plus utilisé Sensibilisation des scolaires via des expositions et l'organisation d'un concours « à vélo à l'école » (dans le cadre du défi "A l'école, j'y vais à vélo" organisé par le PETR Alsace du Nord) permettant de montrer qu'il est possible de se rendre à l'école à vélo. Poursuite du programme d'investissement pour la réalisation d'aménagements cyclables dans le cadre de schéma directeur en cours et dans la réflexion d'un schéma n°2 à partir de l'année 2020-2021.

3. Développer les services de mobilités douces : Installation de services vélo comprenant des stationnements vélo à des endroits stratégiques (école, commerces, services, ...) et du matériel de base de réparation,

Assistance aux communes pour l'intégration des mobilités douces dans les politiques communales (Ingénierie, Assistance à la rédaction de cahiers des charges, Organisation d'ateliers thématiques d'informations, Commandes groupées),

Réalisation d'une étude sur les déplacements périscolaires dont l'objectif est d'optimiser les temps de transport et les trajets ainsi que d'étudier tout moyen de transport alternatif et moins polluant qu'un bus thermique,

Réalisation d'un plan global de déplacements intégrant la mise à jour du schéma vélo et du schéma covoiturage, la mise en place d'un pôle multimodal au centre du territoire (siège de la communauté de communes) comprenant un garage à vélo fermé et sécurisé, un parking covoiturage et un arrêt de bus du réseau 67, afin de mettre en cohérence le besoin de déplacements et les différents modes présents et à développer sur le territoire.

Etre vigilant au maintien des différents modes de déplacement : maintien des 2 gares du territoire et de leurs dessertes, maintien des lignes du réseau 67. Mise

en place d'un observatoire de la mobilité à vélo pour évaluer la politique publique cyclable.

Le territoire compte 2 professionnels du cycle. L'objectif est de monter un partenariat avec eux pour le développement de ses actions.

Tags

#plan vélo #Développement des mobilités alternatives #mobilité douce #Covoiturage #Mobilités douces #Organisation des déplacements #Améliorer la connaissance #son accès et la capacité à agir de tous les citoyens #Cohésion sociale #solidarité entre les territoires et les générations #Mobilités

Attentes vis à vis du CTE

Les questions de mobilité sont au coeur de la démarche globale de transition écologique du territoire. Cette action transversale contribue ainsi à atteindre l'objectif Tepos 2037.

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
Réalisation d'outils de communication et renforcement de la communication										
Organisation d'ateliers pratiques										
Organisation de bourses d'échange										

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
es (une par an)										
Sensibilisation des scolaires										
Installation de services vélo										
Réalisation d'une étude sur les déplacements péri scolaires										
Remise à niveau du schéma covoiturage										
Mise en place d'un pôle multimodal au centre du territoire										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion? à discuter?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
CADR'67	Actions de sensibilisation (ateliers, bourse d'échanges, ...)	acquis	Définition du programme 2020	ressources
Région Grand Est	en tant qu'autorité organisatrice des transports, aide à la mise en place du pôle multimodal	à discuter	Contact avec la Région Grand Est à prendre	expertise

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
Magasins de cycles du territoire	participation aux animations vélo	discussion	mise en place d'un partenariat	expertise
PETR Alsace du Nord	Animation Plan Climat	à discuter	Rencontre à organiser	expertise, ressources
CEREMA	Conseil aux collectivités	discussion	Rencontre à organiser	expertise, ressources
CD67	Partenaire financier et institutionnel, notamment dans le cadre du Plan vélo 2030	discussion	Rencontre à organiser	expertise, financeur, ressources

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
investissement	Outils de communication	0	3000	5000	4000
fonctionnement	Organisation d'ateliers pratiques et expositions	1000	2500	1000	1000
investissement	Installation de services vélo	1000	10000	1000	0
investissement	Etude des déplacements périscolaires	0	35000	5000	0
investissement	Mise en place d'un pôle multimodal	0	25000	0	0
	TOTAL :	2 000€	75 500€	12 000€	5 000€
	BUDGET TOTAL :	94 500 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
region		Région Grand Est	0	5000	5000	0	Validé sans réserve

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
autre		Programme Alvéole - Certificats d'économie d'énergie	0	7000	0	0	Validé sans réserve
autre		Appel à projets plan vélo	0	15000	2000	0	Validé sans réserve
colfinancier		Fonds propres	2000	48500	5000	5000	Validé sans réserve
		TOTAL :	2 000€	75 500€	12 000€	5 000€	
	FINANCEMENT TOTAL :	94 500 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	94 500€
Financements acquis	94 500 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					
Nombre de communication (presse, réseaux sociaux, publication) (nombre)	Objectif			3	3	3
	Réalisé					
Nombre de	Objectif					50

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
places de stationnement vélo (Nombre de places de stationnement)						
	Réalisé					
Nombre d'animations, interventions, groupes de travail / an (nombre)	Objectif		2	2	2	2
	Réalisé		2			



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de la communauté de communes Sauer Pechelbronn
Favoriser la transition par l'engagement citoyen

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn

Description courte

Proposer aux habitants du territoire d'apporter leurs contributions à la transition du territoire par l'organisation d'évènements.

Description longue

La communauté de communes a engagé une démarche Destination TEPOS 2037, dont l'objectif est de devenir un territoire à énergie positive en 2037. Cette transition de notre territoire ne se fera pas par la seule action de la collectivité. L'engagement des habitants est indispensable à cette démarche.

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn souhaite suivre le scénario négawatt : prioriser les besoins énergétiques essentiels dans les usages individuels et collectifs de l'énergie (sobriété) ; réduire la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un besoin (efficacité) ; privilégier les énergies renouvelables.

D'autres part, dans le cadre de sa démarche Destination TEPOS, 6 thématiques seront travailler plus précisément : la mobilité, les énergies renouvelables, la biodiversité, le logement, la solidarité et l'alimentation.

Tout en gardant ce scénario négawatt et ses 6 thématiques en filigrane, les objectifs de cette action sont :

- Faire participer pour faire s'engager
- Ecrire un récit commun et citoyen de la transition
- Montrer l'exemplarité de la collectivité

Faire participer pour faire s'engager La sobriété et l'efficacité énergétique sont d'abord une affaire de comportements et la clé du succès est avant tout l'individu. Mais changer les comportements prend du temps et passe par différentes phases. Aussi, la communauté de communes souhaite proposer 2 types d'évènements :

- L'organisation de conférences, tables rondes, destinées à des personnes déjà sensibilisées, qui ont la volonté d'aller plus loin dans leur démarche
- L'organisation d'actions visant à changer les comportements, du type DECLICS (défis citoyens locaux d'implication pour le climat et la sobriété regroupant notamment « Familles zéro déchets » et "famille à énergie positive"), « je consomme local », « au boulot à vélo », visite de réalisations exemplaires, nudges, ... qui propose des actions concrètes à mettre en œuvre pour démontrer que le changement est possible. Ces actions se baseront sur l'incentive marketing et le design du service public. Enfin, l'implication des jeunes sera un des axes avec, entre autre, leur participation au plan d'action du Plan Climat Air Energie territorial d'Alsace du Nord, au cours duquel les jeunes pourront proposer une action à mettre en œuvre sur le territoire de la CCSP.

Des collectifs citoyens ont également vu le jour sur le territoire. Le collectif ATENA, agir pour la transition énergétique du Nord Alsace, veut mettre en place une centrale villageoise photovoltaïque. L'association « le sel de l'Outre-Forêt » a pour objectif de promouvoir échanges de services, de savoirs et de biens entre membre. La communauté de communes peut soutenir ces actions en étant facilitateur et en s'associant à eux pour l'organisation d'évènements.

Ecrire un récit commun et citoyen de la transition Convaincre le plus grand nombre de citoyens de la nécessaire transition demande que l'on ne se contente pas de toucher celles et ceux qui sont déjà convaincus, mais bien d'aller vers le plus grand nombre d'entre eux. Écrire un nouveau récit permettra à notre

démarche Destination TEPOS 2037 d'apparaître comme l'opportunité de construction d'un nouveau vivre ensemble positif et non pas comme une punition et une perte de confort. L'organisation de workshop avec des écoles d'architecture, de design, ... permettra à des experts de réfléchir sur l'avenir du territoire, à quoi peut ressembler un territoire TEPOS en 2037. Ces workshop pourront être poursuivis par des expositions proposées aux habitants, aux collégiens et aux jeunes enfants pour leur demander de réfléchir à leur vision du territoire en 2037. Une convention citoyenne pourra également être proposée. Elle aura pour objectif de donner la parole aux citoyens sur les questions de transition. Cette convention peut se composer d'une multitude d'ateliers permettant à des citoyens (soit volontaires, soit sélectionnés) de travailler sur les thématiques TEPOS et de faire des propositions concrètes. Cette convention peut aboutir à un recueil d'actions qui sera proposé, mis en œuvre et évalué. La réalisation d'un film d'initiatives positives comme « Demain » à l'échelle de notre territoire sera proposée pour montrer qu'il est possible de faire autrement. **Montrer l'exemplarité de la collectivité** Cet objectif s'articule autour de 2 axes. D'une part, les élus et les agents doivent connaître et porter l'engagement de la collectivité. Cela implique un effort important d'information et de formation auprès de ce public. Des ateliers de réflexion, des formations à la transition pourront être proposés. Un autre point important consiste en une analyse systématique de l'impact de chaque projet sur la transition du territoire. Les réceptions, verres de l'amitié, ... seront également l'occasion de mettre en avant des produits locaux de saison et de privilégier le consommateur local. D'autre part, il est important de montrer et de communiquer sur les actions déjà en place ou en cours et portées par la collectivité. L'installation de panneaux d'informations, de compteurs de consommations des bâtiments publics, des économies réalisées permettront de montrer l'action de la collectivité. La mise en place « d'indicateurs transition » sous forme de compteurs permettront d'évaluer l'avancée du territoire dans sa démarche TEPOS 2037.

Tags

#citoyens #Démarche participative #événementiel #Sensibilisation et animation de la transition #Services aux territoires et citoyens #Améliorer la connaissance, son accès et la capacité à agir de tous les citoyens #Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations

Attentes vis à vis du CTE

Cette action s'inscrit dans la démarche globale de transition écologique du

territoire et elle contribue à atteindre l'objectif Tepos 2037. Elle fait le lien entre toutes les actions proposées au CTE puisqu'elle permettra notamment d'informer les citoyens sur les actions menées et l'avancement du territoire dans son objectif TEPOS de 2037.

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
organisa tion de f ormation s										
Organisa tions d'ateliers pratique s et expo sitions										
Organisa tion de la conféren ce citoyenn e										
Réalisati on d'un film sur les initiatives positives										
Organisa tion de w orkshops										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
collectif ATENA	création de la	discussion	concrétiser le	expertise, financeur, re

	centrale villageoise photovoltaïque		partenariat CCSP/collectif	ressources
PETR Alsace du Nord	dans le cadre du PCAET, rencontre des jeunes pour proposer une action à mettre en oeuvre sur le territoire	acquis	Rencontre jeunes prévue d'ici la fin d'année	expertise, financeur, ressources
Parc Naturel Régional des Vosges du Nord	Organisation d'évènements, workshop, ... sur le territoire	acquis	Mise en place d'un calendrier	expertise, financeur, ressources
Ademe	Appui pour l'organisation de réunions d'informations	discussion	Rencontre à organiser	expertise, financeur, ressources

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
investissement	Organisation d'ateliers pratiques et expositions	0	1000	1000	1000
investissement	Organisation de la conférence citoyenne	0	5000	3000	0
investissement	Réalisation d'un film sur les initiatives positives	0	0	3000	0
investissement	Organisation de workshops	0	2000	2000	2000
investissement	Formations à la transition	0	1000	1000	1000
investissement	Création d'un calendrier semestriel des évènements TEPOS	0	500	500	500
	TOTAL :		9 500€	10 500€	4 500€
	BUDGET TOTAL :	24 500 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
colfinanceur		Fonds propres	0	8500	9500	3500	Validé sans réserve
ademe		Appui ponctuel à la communication - appui à la construction du récit de transition	0	1000	1000	1000	Validé sans réserve
		TOTAL :		9 500€	10 500€	4 500€	
	FINANCEMENT TOTAL :	24 500 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	24 500€
Financements acquis	24 500 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					
Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche (total) (nombre)	Objectif			500	500	500
	Réalisé					
Nombre d'animations,	Objectif			3	3	3
	Réalisé					

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
interventions, groupes de travail / an (nombre)						
	Réalisé					
Nombre de communication (presse, réseaux sociaux, publication) (nombre)	Objectif			5	5	5
	Réalisé					



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de la communauté de communes Sauer Pechelbronn
Visites culturelles scolaires de proximité

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn

Description courte

Encourager la découverte des équipements patrimoniaux locaux par les écoles du territoire

Description longue

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn compte 5 équipements culturels sur son territoire. Tous font le constat d'être peu fréquentés par les écoles locales quand bien même les prestations proposées répondent aux objectifs des programmes scolaires. Les coûts de transports sont par ailleurs un frein aux visites de proximité (coût proportionnellement plus élevé que pour un déplacement plus long). C'est sur ce constat que la communauté de communes s'engage à participer au financement de sorties scolaires (déplacements) à travers une contribution financière aux écoles de son territoire. L'objectif est de **créer les conditions favorables à des visites de proximité**, de **favoriser la découverte du patrimoine local par les jeunes du territoire**, de **susciter de l'appétence pour le patrimoine local**, et de **participer à la réduction des déplacements**.

Tags

#Mobilité Jeunesse #culture #Patrimoine #Organisation des déplacements
 #Culture, sport et loisirs #Services aux territoires et citoyens #Préserver et valoriser le patrimoine du territoire #Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources #Réduire les émissions de GES et atténuer le changement climatique #Lutte contre le changement climatique #Mobilités

Attentes vis à vis du CTE

Permettre d'apporter de la visibilité à cette action

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
Expérimentation										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
Les équipements patrimoniaux / culturels	Accueillir les visites de groupes scolaires	acquis	Néant	ressources

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
fonctionnement	Contribution aux écoles	0	1500	1500	1500
	TOTAL :		1 500€	1 500€	1 500€
	BUDGET TOTAL :	4 500 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
colfinancier		Autofinancement	0	1500	1500	1500	Validé sans réserve
		TOTAL :		1 500€	1 500€	1 500€	
	FINANCEMENT TOTAL :	4 500 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	4 500€
Financements acquis	4 500 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					
Nombre de dossiers aidés (dossiers)	Objectif			7	10	10
	Réalisé					
Nombre d'enfants accueillis (enfant)	Objectif			280	400	400
	Réalisé					



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de la communauté de communes Sauer Pechelbronn
Cité des énergies : site vitrine de la transition

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn

Description courte

Développer un site vitrine de la transition énergétique : un lieu d'exposition, d'animations et de débats.

Description longue

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn est riche d'un patrimoine unique au monde : celui lié à l'exploitation du pétrole et de son sous-sol, depuis les usages domestiques ou artisanaux du pétrole au Moyen Âge jusqu'aux technologies les plus récentes en matière de géothermie, en passant par les techniques d'exploitation de l'or noir, quasi toutes mises au point ici à Pechelbronn et qui ont essaimé ensuite à travers le monde. Aujourd'hui, les enjeux qui ont été identifiés sont d'assurer **la mémoire et la mise en valeur de ce patrimoine pétrolier**, tout en positionnant cette thématique patrimoniale face aux **enjeux actuels de la transition énergétique et en l'inscrivant dans une volonté plus large de développement territorial**.

C'est ce que propose le concept de **Cité des énergies : offrir un lieu de sensibilisation, de vulgarisation, de débats et d'animations autour des énergies et de la transition énergétique, ceci au service des habitants, des citoyens et des entreprises qui imaginent le monde de demain**. Il ainsi nourrit

l'ambition « Destination TEPOS » portée par le territoire.

La future Cité doit permettre d'aborder la question de l'énergie sous l'angle culturel, sociétal, scientifique, industriel... Des espaces de réserves et d'**expositions permanentes et temporaires** (un « nouveau musée du pétrole et des énergies »), des **fonds documentaires**, ou encore des **parcours extérieurs**, signalisés, permettraient quant à eux de comprendre la présence du pétrole et de la géothermie en Alsace du Nord, l'histoire des énergies et des successives transitions énergétiques et d'ouvrir des **perspectives sur les énergies futures**. Surtout, cette cité offrirait un **espace de formation/information** sur le pétrole et les énergies renouvelables, notamment celles du sous-sol, **des lieux de rencontres, d'échanges et de débats, d'événementiels consacrés à la transition énergétique. Les entreprises du secteur de l'énergie pourraient utiliser le site comme vitrine de leur savoir-faire et de leurs expérimentations au service de la recherche et de la transition, voire y créer des plateaux de formation sur des métiers en devenir**. A ceci se rajouteraient toutes les fonctions nécessaires à l'accueil des publics (café-boutique, accueil...).

Pour tendre vers un tel concept, un **phasage en 4 temps** a été imaginé. Il devrait permettre, étape par étape, et sur une douzaine d'années, la mise en sécurité des collections et le développement de leur connaissance, l'implantation des fonctions programmatiques sur le site retenu (espaces d'exposition permanente ou temporaire, café-boutique, foyer polyvalent, lieux de formation,...), le développement d'une politique événementielle puis l'élargissement du champ des activités. **Le temps 01** Consiste à **réhabiliter un hall industriel de 700m²**, sur 2 niveaux. Il accueillerait au rez-de-chaussée (env. 350m²) : l'exposition permanente ainsi qu'une exposition temporaire, sur la thématique du pétrole, des énergies et plus largement sur celle de la transition énergétique. Une programmation permettra en parallèle de redécouvrir le site, de s'approprier son histoire et de questionner les enjeux de la transition énergétique : workshop, visites du site, ... Les réserves muséographiques, dont le champ devra être élargi, seront installées au rez-de-jardin (env. 350m²). Le proche « **Bat'innovant** », bâtiment démonstrateur car passif et biosourcé, pourrait également être réaménagé pour recevoir les espaces administratifs de travail, la boutique-billetterie, ainsi que les espaces de convivialité : cafétéria ou petite restauration. Cette dernière fonction pourrait être confiée à un opérateur privé. Une importante communication pour faire connaître le projet et le "réseautage" utile pour construire des partenariats (publics et privés), dans la durée, compléteront et appuieront cette première phase.

Tags

#Transition #Sensibilisation #Culture #Sensibilisation et animation de la transition #Services aux territoires et citoyens #Culture, sport et loisirs #Améliorer la connaissance, son accès et la capacité à agir de tous les citoyens #Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations #Préserver et valoriser le patrimoine du territoire #Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Attentes vis à vis du CTE

Faciliter la mise en œuvre de l'action Offrir une visibilité qui permette de trouver les partenaires

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
Mise en oeuvre de prérequis										
Mise en oeuvre du temps 01 de la Cité des énergies										
Communication et réseautage - montage de partenariats										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
Association des amis du musée du pétrole	à animer le site, à assurer des actions de médiation culturelle, participer à la construction du contenu	acquis	Dynamiser l'association afin qu'elle trouve de nouveaux membres, lui faire prendre de l'ampleur	ressources
Syndicat de coopération pour Parc naturel régional des Vosges du Nord	à assurer un accompagnement technique et scientifique du projet	acquis	Permettre une mobilisation plus importante sur le projet?	expertise
Conseil départemental du Bas-Rhin	s'engage à apporter son expertise technique et à soutenir l'investissement du temps 01	discussion	Confirmer l'engagement financier sur le temps 01 et autoriser le démarrage de travaux	expertise,ressources
Région Grand Est	s'engage à apporter son expertise technique et à soutenir l'investissement du temps 01	discussion	Modalités d'intervention à déterminer et à préciser	expertise,ressources
PETR d'Alsace du Nord	Participer aux réflexions sur le partie sensibilisation et démonstrateur énergie	adiscuter	A associer aux réunions de travail	ressources

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
fonctionnement	Démarrage chantier des collections (prérequis)	45000	30000		
investissement	Acquisition foncière (prérequis)	0	125000		
fonctionnement	Sécurisation du hall acquis, premiers travaux de confortement et de mise en sécurité (prérequis)	0	25000		

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
fonctionnement	Recherche de partenaires, animations et communication sur le concept (prérequis)	0	55000		
investissement	Maîtrise d'oeuvre pour aménagement paysager, aménagements légers (prérequis)	0	70000		
investissement	Travaux bâtiments (Tps 01)	0	0	1871535	
investissement	Travaux muséographiques (Tps 01)	0	0	0	552000
investissement	Aménagement parcours extérieur (Tps 01)	0	0	105000	
investissement	Aménagement des réserves (Tps 01)	0	0	482000	
investissement	Maîtrise d'oeuvre et aléas (Tps 01)	0	50000	216445,67	216445,67
fonctionnement	Communication et réseautage	5000	15000	20000	20000
	TOTAL :	50 000€	370 000€	2 694 980€	788 445€
	BUDGET TOTAL :	3 903 425 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
colfinancier		Autofinancement	50000	370000	2694980	788445	Validé sans réserve
departement		Aide financière à l'investissement et/ou fonctionnement, enveloppe et montant à définir	0	0	0	0	Validé sans réserve

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
region		Aide financière à l'investissement et/ou fonctionnement, enveloppe et montant à définir	0	0	0	0	Validé sans réserve
bdt		En discussion pour un accompagnement en ingénierie	0	0	0	0	En attente de validation
europe		Aide financière à l'investissement et/ou fonctionnement, enveloppe et montant à définir : FEDER / INTERREG ?	0	0	0	0	Validé sans réserve
acteursocioeco		Participation à définir : mécénat / partenariat / mise à disposition	0	0	0	0	Validé sans réserve
		TOTAL :	50 000€	370 000€	2 694 980€	788 445€	
	FINANCEMENT TOTAL :	3 903 425 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	3 903 425€
Financements acquis	3 903 425 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					
nombre de visiteurs (visiteurs)	Objectif					10000
	Réalisé					



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de la communauté de communes Sauer Pechelbronn Actions de rénovation énergétique du patrimoine bâti privé

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn

Description courte

Le projet consiste dans un premier temps à subventionner l'utilisation de matériaux biosourcés dans l'isolation de bâtiments anciens.

Description longue

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn est riche de bâtiments anciens d'intérêt patrimonial : le bâti traditionnel alsacien de maisons à pan de bois. Leur conservation par une réhabilitation répondant aux normes et attentes actuelles (confort de vie, coût de fonctionnement) permet de répondre à plusieurs enjeux de taille : Ces bâtiments participent à la richesse patrimoniale des villages, présentant un héritage à transmettre aux générations futures. Des secteurs du territoire présentent un taux de vacance au-delà de 10% (voire 15%) des logements - souvent les bâtiments anciens, majoritairement situés dans les centres des villages, sont fortement représentés. On identifie ainsi un enjeu de maintenir des logements et "la vie" au coeur des villages. Ensuite, le bâti traditionnel présente également un gouffre énergétique, le parc résidentiel contribuant à lui seul à 60% des consommations d'énergie finale sur notre territoire. Ainsi, il apparaît comme primordial de réussir la rénovation de ces logements, notamment en les rendant économes en énergie.

Cette amélioration thermique doit répondre à de nombreux enjeux techniques, en particulier celui d'assurer la gestion de l'humidité dans le mur. Les matériaux biosourcés permettent de préserver l'équilibre hygrométrique des structures et d'éviter leur dégradation, or, ils ont aujourd'hui un coût légèrement supérieur à celui des matériaux qui peuvent être utilisés pour les bâtiments plus récents.

La communauté de communes souhaite accompagner les particuliers dans une démarche globale de rénovation, conciliant enjeux patrimoniaux et énergétiques. Ainsi, elle propose d'ores et déjà :

- un conseil gratuit par un architecte, mutualisé à l'échelle le Parc naturel régional des Vosges du Nord (la CCSP participe à hauteur d'environ 3000 €/an au financement du poste et de son fonctionnement),
- des aides à la rénovation à caractère patrimonial comprenant le ravalement de façades à la chaux, le remplacement des tuiles Biberschwanz, des huisseries et des volets en bois ainsi que la réfection d'éléments en pierre de taille (budget annuel d'environ 8000 € ; une dizaine de projets). L'instruction de ces aides est largement assurée par l'architecte-conseil.

Ces deux dispositifs développent une synergie forte, qui leur est réciproquement bénéfique.

Poursuivant cette dynamique, la CCSP a souhaité élargir le champ des aides, intégrant le domaine de l'énergie, pour répondre notamment aux enjeux spécifiques des bâtiments traditionnels. L'aide porte sur l'utilisation de matériaux biosourcés dans l'isolation.

Une première expérimentation d'une telle aide nommée « Eco'logis et patrimoine » a été menée dans le cadre du dispositif TEPCV. Ainsi, sur 2 ans, 6 dossiers ont été instruits pour une aide totale versée de 13 562,27 €. Ce dispositif s'est arrêté à l'échéance de la convention TEPCV (fin 2017).

En parallèle, le Conseil départemental du Bas-Rhin a développé un nouveau dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial, intégrant le subventionnement de travaux de sauvegarde, de valorisation et d'amélioration thermique. Le dispositif ne s'active sur le territoire qu'à la condition que la collectivité concernée y adhère et s'engage à participer à un taux minimum défini.

Ce partenariat entre la communauté de communes et le Conseil départemental du Bas-Rhin permet de créer un signal fort sur le territoire en matière de rénovation énergétique et d'offrir aux propriétaires des conditions financières attractives pour se lancer dans les travaux.

L'objet de la présente action est donc d'enclencher la mise en place de ce dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial sur le territoire, via un conventionnement entre le Conseil départemental du Bas-Rhin et la communauté de communes. Cela permettra ainsi de proposer des conseils et une aide financière aux travaux d'amélioration thermique dans l'habitat ancien.

Cette action sur le patrimoine bâti ancien est une première étape avant d'engager une réflexion plus large sur la rénovation de la globalité de l'habitat du territoire. A ce titre, une articulation avec le PIG Renov'habitat, voire le SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie) portés par le Département, ainsi que les outils Climaxion de la Région et l'ADEME est à mettre en place.

L'Espace Info Energie Nord-Alsace, porté par la CCSP et partagé avec 5 autres communautés de communes du PETR d'Alsace du Nord (Pays de Wissembourg, Pays de Niederbronn-les-Bains, Basse Zorn, Pays Rhénan, Outre-Forêt), représente un outil clé pour porter cette ambition de rénovation thermique. Il apporte en effet des conseils et informations neutres et indépendants aux particuliers et les accompagne dans le "passage à l'acte".

La pérennisation de ce service ainsi que de la mission mut'archi apparaît alors primordial : l'objectif est de coordonner l'ensemble des outils existants, de les renforcer si besoin par des actions complémentaires, afin de répondre à cet enjeu fort et ambitieux d'amélioration thermique de nos habitations.

A ce titre, une réflexion sur le portage de l'EIE Nord Alsace par le PETR est à mener afin de disposer d'un service pleinement opérationnel regroupant les 2 EIE existants (Alsace du Nord et communauté d'agglomération de Haguenau).

Tags

#isolation thermique #Patrimoine #Bâtiment(s) rénovation #Aménagement #Efficacité énergétique #Energie #Réduire les émissions de GES et atténuer le changement climatique #Lutte contre le changement climatique #Préserver et valoriser le patrimoine du territoire

Attentes vis à vis du CTE

Donner une visibilité à l'action. Coordonner les différents outils existants sur l'amélioration thermique des bâtiments. Pérenniser les services de conseils aux particuliers (EIE, mut'archi)

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
Comité de pilotage EIE avec les territoires concernés										
Communication sur le dispositif										
Mise en oeuvre du dispositif										
Réflexion sur l'articulation avec le PIG Rénov'habitat et le SLIME										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?

Conseil départemental du Bas-Rhin	Mettre en oeuvre le dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial - Participation au financement de la mission mut'archi portée par le PNRVN	acquis	Délibérer sur l'adhésion à la convention de partenariat	expertise, financeur
Parc naturel régional des Vosges du Nord	Poursuivre le portage de la mission mut'archi - conseil architectural aux particuliers	acquis	Renouvellement de la convention de financement	expertise
Région - ADEME - Climaxion	Participer aux réflexions sur l'enjeu d'amélioration thermique de l'habitat du territoire	discussion	A discuter	expertise, financeur, ressources
ADEME	Convention de financement EIE	discussion	Renouvellement de la convention de financement	financeur
Partenaires de la convention EIE (Basse Zorn, Outre-Forêt, Pays de Wissembourg, Bande Rhénane, Pays de Niederbronn, PETR)	Co-financement du poste EIE	à discuter	Renouvellement de la convention de financement	financeur
Région Grand Est	Participation au financement de la mission mut'archi portée par le PNRVN	acquis	Finalisation partenariat	financeur

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
fonctionnement	Subventions attribuées pour les travaux de sauvegarde et de valorisation (uniquement part CCSP)	0	20000	20000	20000
fonctionnement	Poste EIE	52000	52000	52000	52000
fonctionnement	Poste mut'archi (uniquement par CCSP)	2650	2900	2900	2900
	TOTAL :	54 650€	74 900€	74 900€	74 900€

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
	BUDGET TOTAL	279 350 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
colfinancier		CCSP - enveloppe dispositif valorisation du patrimoine	0	20000	20000	20000	Validé sans réserve
colfinancier		CCSP -poste EIE	1120	1120	1120	1120	Validé sans réserve
colfinancier		Partenaires de la convention EIE	7880	7880	7880	7880	Validé sans réserve
ademe		Convention de financement EIE	43000	43000	0	0	Validé sans réserve
colfinancier		CCSP - poste mut'archi	2650	2900	2900	2900	Validé sans réserve
autre		Programme SARE - financeurs à définir - budget non acquis	0	0	43000	43000	Validé sans réserve
		TOTAL :	54 650€	74 900€	74 900€	74 900€	
	FINANCEMENT TOTAL :	279 350 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	279 350€
---------------------	----------

Financements acquis	279 350 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Nombre de bâtiments et de logements rénovés (partiel ou total) (nombre)	Objectif		100	100	100	100
	Réalisé		12			
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de la communauté de communes Sauer Pechelbronn Accompagner la prévention des déchets

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn
SMICTOM du Nord du Bas-Rhin

Description courte

Mettre en place un programme d'action visant à réduire la production de déchets sur le territoire.

Description longue

Depuis le 1er janvier 2018, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn a mis en place une redevance incitative sur les ordures ménagères calculée au poids, permettant une importante baisse des déchets. Pour accompagner les habitants du territoire à réduire leurs déchets et répondre aux objectifs du Grenelle, le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin à qui la communauté de communes a transféré la compétence déchets a mis en place un plan local de prévention des déchets. Un comité de pilotage réunissant le SMICTOM, des représentants des 5 communautés de communes adhérentes et d'autres partenaires assure la coordination et le suivi des actions. L'objectif de l'action est de poursuivre et renforcer les actions menées sur le territoire Sauer-Pechelbronn dans le cadre de ce plan local de prévention des déchets :

- Organisation d'un défi « commune zéro déchets » (portage SMICTOM) :

appel à candidature auprès des communes du territoire pour en accompagner une pendant une année dans la réduction de ses déchets (caractérisation initiale des déchets produits par la commune, analyse des pratiques, proposition d'améliorations, suivi de la mise en pratique, formation sur la gestion des espaces verts, sensibilisation des enseignants, animation tout public dans la commune, organisation d'une journée collective de broyage).

- Réunions d'information et ateliers pratiques sur la réduction des déchets et en particulier sur la pratique du compostage (portage SMICTOM)
- Vente de composteurs réalisés par une entreprise d'aide par le travail (portage CCSP, avec subvention SMICTOM)
- Promotion des manifestations éco-responsables : organisation de réunions d'information auprès des associations pour l'organisation de telles manifestations, communication dans le cadre du service de banque de matériel (mise à disposition de matériel type bancs, tables, chapiteaux par la communauté de communes), promotion du service de location et de lavage de gobelets géré par une structure d'insertion Util'Eco.
- Organisation d'un GratiSel par le SEL de l'Outre-Forêt : bourse d'échange gratuit d'objets
- Tenue d'un Repair Café par le SEL de l'Outre-Forêt
- Formation de guides composteurs pour démultiplier l'action de prévention (2 jours de formation + 1 visite de site + fourniture d'un kit DVD + plaquette d'information. Les guides s'engagent en contre partie à animer un atelier compostage et/ou tenir un ou plusieurs stands lors de manifestations sur le territoire. Réunion des guides une fois par an avec 1 visite pour mettre à jour et entretenir le réseau).
- Organisation par le Relais Assistantes Maternelles d'un atelier de fabrication de couches lavables et autres produits en lien avec la petite enfance et mise en place d'une zone de gratuité puériculture.

Tags

#Déchets #Prévention #Gestion, valorisation des déchets, réemploi #Economie verte et circulaire #Sensibilisation et animation de la transition #Services aux territoires et citoyens #Diminuer la production de déchets, favoriser l'économie circulaire et gérer les ressources naturelles de façon durable #Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables #Favoriser la consommation et les pratiques responsables

Attentes vis à vis du CTE

Coordonner différentes actions menées sur le territoire en faveur de la prévention des déchets. Faire la promotion commune de toutes les initiatives locales.

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
Appel à candidature définitive commune zéro déchets										
Accompagnement manifestation éco-responsables										
Mise en oeuvre défi commune zéro déchets										
Vente de composteurs										
Animations compostage, jardinage au naturel, zéro-déchets										
Organisation d'une réunion sur la fabrication de couches lavables et autres produits										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
SMICTOM du Nord du Bas-Rhin	Mettre en oeuvre les actions du programme local de prévention des déchets : défi commune zéro-déchets, animations compostage-jardinage au naturel-zéro-déchets / subvention pour l'achat de composteurs	acquis	Relance appel à candidature défi commune zéro déchets	financeur,ressources
AASBR - Relais Assistantes Maternelles	Organiser une réunion sur la fabrication de couches lavables et autres produits et réflexion sur la mise en place d'une zone de gratuite puériculture	discussion	Validation du budget pour organiser la réunion et programmer la réunion	financeur,ressources
SEL de l'Outre-Forêt	Organiser les Grati'sel et les repair café	acquis	Programmation des événements	ressources

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
fonctionnement	Accompagnement du défi commune zéro-déchets, animations compostage, jardinage au naturel, zéro-déchets	7000	7000	7000	7000
fonctionnement	Vente de	5700	5700	5700	5700

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
	composteurs				
fonctionnement	Formation éco-manifestation Alsace	390	390	390	390
fonctionnement	Organisation d'une réunion sur la fabrication de couches lavables et autres produits	0	159	0	0
	TOTAL :	13 090€	13 249€	13 090€	13 090€
	BUDGET TOTAL :	52 519 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
colfinancement		SMICTOM - animations PLPD	7000	7000	7000	7000	Validé sans réserve
colfinancement		SMICTOM - Subvention composteurs	2170	2170	2170	2170	Validé sans réserve
acteursocioeco		Particuliers - achat composteurs	2500	2500	2500	2500	Validé sans réserve
colfinancement		CCSP - Budget annexe ordures ménagères - reste à charge composteurs	1030	1030	1030	1030	Validé sans réserve
colfinancement		CCSP - Budget annexe ordures ménagères - réunions manifestations éco-responsables	390	390	390	390	Validé sans réserve
acteursocioeco		AASBR - Relais Assistantes Maternelles	0	159	0	0	Validé sans réserve

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
		TOTAL :	13 090€	13 249€	13 090€	13 090€	
	FINANCEMENT TOTAL :	52 519 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	52 519€
Financements acquis	52 519 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					
Production de déchets (kg/habitant/an)	Objectif		105	104	103	100
	Réalisé		105			
Nombre de composteurs vendus (unité)	Objectif		50	50	50	50
	Réalisé		91			
Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche (total) (nombre)	Objectif		300	300	300	300
	Réalisé		400			



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de la communauté de communes Sauer Pechelbronn
Création d'un réseau de tiers-lieux sur le territoire intercommunal

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn
Relais d'Entreprises

Description courte

Etude de faisabilité: analyse de la demande potentielle, co-construction des projets de tiers-lieux et étude d'implantation et d'aménagement

Description longue

UN MANQUE D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

On constate un manque d'attractivité du territoire intercommunal qui se traduit par une perte d'habitants (-0,2% par an entre 2011 et 2016) et un très faible indicateur de concentration d'emploi (46,8/100). Ainsi tous les jours la moitié des actifs résidant sur la Communauté de communes se rendent hors du territoire pour aller travailler (6 600 pers. soit 85% des actifs) en grande majorité en voiture individuelle (plus de 80%) engendrant pollution, stress et accident.

LE TIERS-LIEU, UNE SOLUTION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les tiers-lieux sont des espaces physiques partagés pour télétravailler, accéder à

des services, transmettre des connaissances, démarrer une activité économique ou une création culturelle... Soutenus par des entreprises, des collectivités, des associations ou des particuliers, ils se sont développés en s'appuyant sur le déploiement du numérique. Chacun a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, sa communauté, mais une même philosophie : faire ensemble. De fait, les tiers-lieux constituent de nouveaux lieux de lien social et de projets collectifs, partout sur le territoire.

Le tiers-lieu d'activité favorise le rééquilibrage des territoires périurbains et ruraux en proposant aux actifs une alternative au déplacement et au travail à domicile, au plus proche de l'habitat, pour faciliter l'accès par des transports doux et soutenir l'économie de centre-bourg des territoires. Les tiers-lieux sont des espaces de travail partagés avec un immobilier modulable, meublé et connecté bénéficiant de services mutualisés (salles de réunion, espaces de convivialité, reprographie, visioconférence, ...). Ils s'adressent potentiellement aux entrepreneurs indépendants, aux télétravailleurs salariés, aux travailleurs nomades itinérants et aux touristes. La réduction des trajets domicile-travail par la "non-mobilité" donne droit à des certificats d'Economie d'Energie délivrés par EDF. C'est une réponse concrète et adaptée aux enjeux locaux: développement durable, proximité, qualité de vie, pouvoir d'achat, performance, entrepreneuriat, ...

DES POTENTIALITÉS DE TÉLÉTRAVAIL

A ce jour, 57% des actifs résident sur la Communauté de communes exercent une activité télétravaillable et sont donc susceptibles d'user d'un tiers-lieu sur le territoire. A cela s'ajoutent 382 indépendants qui ne disposent pas nécessairement de locaux ou bureaux pour exercer leur activité professionnelle.

RÉSULTATS ATTENDUS

Economique

- maintenir voire gagner en attractivité territoriale
- relocalisation d'activité par la limitation des déplacements
- redynamisation de l'économie
- revitalisation des centre-bourg par la valorisation de bâtiments non utilisés (ancienne trésorerie, ancienne agence bancaire, ancienne école, ...)

Environnement

- réduction des émissions de gaz à effet de serre

Social et qualité de vie

- rapprochement des lieux de vie et lieu de travail

UN PROJET PORTÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR LE TERRITOIRE

L'étude de faisabilité est composée de plusieurs 4 phases:

- cadrage du projet et analyse de l'existant
- analyse de la demande potentielle (enquête population, entretiens d'acteurs locaux, évaluation du nombre d'espaces nécessaires)
- co-construction des projets de tiers-lieux en analysant les capacités du territoire à accueillir et animer ces espaces
- étude d'implantation et d'aménagement des tiers-lieux potentiels (pertinence des sites, estimation des coûts d'investissement et de fonctionnement, autofinancement).

Tags

#Tiers Lieux #Services aux territoires et citoyens #Organisation des déplacements #Réduire les émissions de GES et atténuer le changement climatique #Lutte contre le changement climatique #Améliorer le cadre de vie #diminuer l'exposition aux nuisances #Epanouissement de tous les êtres humains #Un territoire attractif - Un projet de territoire vert au service de tous #Un territoire attractif - La mobilité douce au cœur des politiques locales #Mobilités

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
étude de faisabilité - phase 1 (analyse)										

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
de l'offre) et 2 (analyse de la demande)										
étude de faisabilité - phases 3 (co-construction des projets) et 4 (étude d'implantation et d'aménagement)										
AMI Fabrique des territoires (jusqu'au 30 juin 2022) pour un ou plusieurs tiers-lieux, suite à la phase 4 - étude de faisabilité)										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
Relais d'Entreprises (ou autre bureau d'études après	bureau d'études	discussion	Etude de faisabilité préalable à l'aménagement de	expertise,ressources

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
consultation)			tiers-lieux opérationnels sur le territoire	
EDF	Certificats d'Economie d'Energie pour la "non-mobilité" dns le cadre d'un partenariat avec Relais d'Entreprises	acquis	Etude de faisabilité préalable à l'aménagement de tiers-lieux opérationnels sur le territoire	financeur
communes du territoire	mise à disposition de locaux communaux à étudier comme potentiels tiers-lieux	adiscuter	Etude de faisabilité préalable à l'aménagement de tiers-lieux opérationnels sur le territoire	ressources
ADIRA	mise en réseau et accompagnement de la démarche	discussion	Etude de faisabilité préalable à l'aménagement de tiers-lieux opérationnels sur le territoire	expertise,ressources

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
investissement	étude de faisabilité	0	17850		
fonctionnement	Fonctionnement durant 3 premières années (maximum)	0	32150	50000	50000
	TOTAL :		50 000€	50 000€	50 000€
	BUDGET TOTAL :	150 000 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
bdt		En discussion pour un accompagnement en ingénierie	0	0			En attente de validation
autre		AMI Fabriques de Territoire - financement du fonctionnement (150 000 € sur 3 ans) par CGET puis Agence de la Cohésion des Territoires (à déclarer comme partenaire du CTE). 100 projets par an de 2020 à 2022)	0	50000	50000	50000	Validé sans réserve
region		AMI Région - soutien à la création et au développement de tiers-lieux dans le Grand Est (jusqu'au 30/04/2020)	0	0			Validé sans réserve
		TOTAL :		50 000€	50 000€	50 000€	
	FINANCEMENT TOTAL :	150 000 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	150 000€
Financements acquis	150 000 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif				4	
	Réalisé					
Emissions de gaz à effet de serre spécifiques à la mobilité (Tonnes équivalent CO2 /an)	Objectif				18	18
	Réalisé					
Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche (total) (nombre)	Objectif				20	20
	Réalisé					
Nombre de partenaires associés à la démarche (Nombre de partenaires)	Objectif			30	30	30
	Réalisé					
Satisfaction des usagers du service ou de l'équipement (% de personnes interrogées (avec 4 classes de réponses))	Objectif				80	95
	Réalisé					



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de la communauté de communes Sauer Pechelbronn

Promouvoir l'alimentation locale dans les périscolaires, centres de loisirs, halte garderie

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn

Description courte

Le projet consiste à s'approvisionner auprès des producteurs locaux pour les goûter des structures enfance et petite enfance.

Description longue

Dès la mise en place du service périscolaire, en 2008, le choix a été fait de faire appel aux restaurateurs locaux pour le repas de midi dans les 7 sites périscolaires répartis sur le territoire de la communauté de communes.

Le goûter est géré en direct par les animatrices du périscolaire. Dans un premier temps l'accent a été mis sur la réduction des déchets en limitant l'achat de produits présentés dans des emballages individuels. Depuis cette année, l'équipe du périscolaire a lancé un projet "**Loco Locaux goût'Ecolo**". Le projet repose sur la confection hebdomadaire de goûters maison, si possible biologique et avec des produits locaux de saison. Le but étant de sensibiliser les enfants à l'environnement et à l'écologie tout en incluant les producteurs du territoire. Actuellement un centaine d'enfants sont accueillis le soir après l'école dans les différents sites périscolaires. A la fin de l'année de scolaire un cahier de recettes

sera réalisé par les enfants et distribué à l'ensemble des familles.

Dans le même temps, l'équipe de la Halte-garderie a souhaité passer à une alimentation biologique et locale. La Halte-garderie a une capacité de 10 places.

Pour ce faire, les structures se sont inscrites sur le site Locavor présent dans une des communes de la communauté de communes. D'autre part, des contacts ont été pris avec les producteurs locaux en particulier les producteurs de fruits et légumes, fromages de chèvre, apiculteurs.

La communauté de communes soutient ces initiatives portées par les structures enfance et petite enfance du territoire en finançant d'une part les sur-coûts éventuels, et d'autre part en facilitant les contacts avec les producteurs locaux et la mise en place éventuels de partenariats.

Pour la communauté de communes l'objectif est double : soutenir les producteurs locaux et sensibiliser les enfants et plus globalement les familles sur une consommation responsable en privilégiant les circuits courts, en limitant l'achat de produits emballés pour réduire les déchets.

Une intervention de la DRAAF pour le volet sensibilisation est possible.

A noter que d'autres initiatives intégrant des produits locaux dans la restauration collective sont en cours ou en réflexion sur le territoire. Le Conseil Départemental mène à ce titre des actions en direction des restaurants scolaires dans les collèges (celui de Woerth notamment) et envisage d'en déployer avec ceux des Ehpad. Plus globalement sur ce sujet, une réflexion est à mener en lien avec la Chambre d'Agriculture, le Parc naturel régional des Vosges du Nord et le PETR, pour s'inscrire dans le projet alimentaire territorial en cours de montage.

Tags

#Education populaire Alimentation #Circuits-courts #Restauration et alimentation durable #Agriculture et alimentation #Circuits courts agricoles #Favoriser la consommation et les pratiques responsables #Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables #Renforcer l'emploi #la formation professionnelle et l'économie locale vers des modes de production et des filières durables

Attentes vis à vis du CTE

Partage expérience Mettre les acteurs autour de la table

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
Projet Loco Locaux goût'Ecol o										
Alimenta tion de la Halte Garderie										
Alimenta tion locale pour les centres de loisirs et manif estation enfance- jeunesse										
Réflexio n sur les circuits courts dans la r estaurati on collectiv e sur le territoire : s'insérer dans le PAT										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
FDMJC	A s'approvisionner auprès des producteurs locaux	acquis	Réalisation du livret de recettes	ressources
AASBR	A s'approvisionner auprès des producteurs locaux	acquis	mise en place de partenariat	ressources
Les producteurs locaux	Partenariat avec les structures enfance et petite enfance	à discuter	Mise en place du partenariat	ressources
Partenaires du PAT : Chambre d'agriculture, PNR Vosges du Nord, PETR, CD67	Coopérer pour un Projet d'Alimentation Territorial	discussion	mise en place du partenariat	expertise, financeur, ressources
DRAAF	Education alimentaire de la jeunesse	à discuter	Contact à prendre	ressources

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
fonctionnement	Gouter Péri-scolaire	2500	2500		
fonctionnement	Alimentation Halte-Garderie	1000	1000		
	TOTAL :	3 500€	3 500€		
	BUDGET TOTAL :	7 000 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
cofinanceur		Budget fonctionnement	3500	3500			Validé sans réserve
		TOTAL :	3 500€	3 500€			
	FINANCEMENT TOTAL :	7 000 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	7 000€
Financements acquis	7 000 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					
Fréquence de goûters locaux servis/semaine (Nombre/semaine)	Objectif		1	1	2	2
	Réalisé					



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de la communauté de communes Sauer Pechelbronn
Economie Industrielle et Territoriale - sensibilisation des entreprises

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn

Idee Alsace

Idee Alsace

Description courte

Accroître la performance des entreprises et l'attractivité territoriale en optimisant la gestion des ressources et développant des synergies

Description longue

L'EIT repose sur une approche pragmatique qui considère qu'à une échelle géographique donnée (zone d'activité économique, intercommunalité, ...), et quel que soit son secteur d'activité, chacun peut réduire son impact environnemental en essayant d'optimiser et/ou de valoriser les flux (matières, énergies, personnes...) qu'il emploie et qu'il génère.

L'EIT s'appuie donc sur l'étude de la nature, de la provenance et de la destination des flux pour identifier et développer des synergies industrielles, initier de la mutualisation de moyens et de services, du partage d'infrastructures. L'écologie industrielle et territoriale peut même contribuer à l'émergence d'activités intermédiaires entre émetteurs et consommateurs.

Concrètement, c'est ainsi que nos déchets et co-produits peuvent devenir une matière première dans une autre activité, ou que notre énergie peut provenir de la chaleur fatale d'un site voisin. Les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux de l'EIT constituent ainsi des enjeux forts, tant pour les entreprises (compétitivité) que pour les collectivités (attractivité territoriale).

Pour initier cette démarche sur notre territoire, une première réunion de sensibilisation des entreprises est organisée le 26 novembre 2019 avec Idée Alsace. Cette sensibilisation a pour objectif de présenter le principe, le contexte et les enjeux de l'EIT tout en proposant une courte mise en situation.

Objectif de l'EIT : Accroître la performance des entreprises et l'attractivité du territoire en optimisant la gestion des ressources par le développement de synergies inter-entreprises.

Pour l'entreprise :

- Saisir toutes les opportunités de partager et de mutualiser ses ressources avec les autres entreprises du territoire pour réaliser des économies de ressources et des gains économiques. -Découvrir des opportunités auxquelles l'entreprise n'a pas pensé ; toutes ses ressources sont visées (énergies, matières premières, déchets, équipements, infrastructures, compétences, fonciers, etc.)

Pour le territoire:

- Favoriser un meilleur maillage des entreprises locales par l'identification et le développement de synergies : groupement d'achats, mutualisation d'espaces de stockage, prêt de main d'œuvre, collecte mutualisée de vos déchets, etc.

Tags

#EIT #synergies #mutualisation #Ecologie industrielle et économie collaborative
#Economie verte et circulaire #Gestion, valorisation des déchets, réemploi
#Diminuer la production de déchets, favoriser l'économie circulaire et gérer les ressources naturelles de façon durable #Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables #Renforcer l'intégration socio-économique des différents publics et le vivre-ensemble
#Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations

Attentes vis à vis du CTE

- Inscrire la sensibilisation à l'EIT dans une démarche territoriale globale
- offrir de la visibilité et profiter d'échanges d'expériences d'autres territoires CTE

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
Sensibilisation des entreprises (première réunion mardi 26 /11/2019)										
Appel à projets ADEME - Emergence de nouvelles démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale en Grand Est 2020 (avant 12 juin 2020)										
chargé de mission avec un programme d'actions (3 ans)										

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
- 1 ETP										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
entreprises du territoires	partager et de mutualiser ses ressources avec les autres entreprises du territoire pour réaliser des économies de ressources et des gains économiques	à discuter	Plan d'actions après réunion de sensibilisation	financeur, ressources
Idée Alsace	animation de sensibilisation des entreprises	discussion	Plan d'actions après réunion de sensibilisation	expertise, ressources
ADEME	financement: réalisation d'étude de préfiguration; accompagnement technique des démarches; animation de la démarche; investissements	à discuter	Plan d'actions après réunion de sensibilisation	expertise, financeur, ressources
Région	financement: réalisation d'étude de préfiguration; accompagnement technique des démarches; animation de la démarche; investissements	à discuter	Plan d'actions après réunion de sensibilisation	financeur, ressources
ADIRA	soutien à la mobilisation et animation	discussion	Plan d'actions après réunion de sensibilisation	expertise, ressources

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
fonctionnement	Animation EIT par Idée Alsace - montant à définir suite à réunion de sensibilisation du 26/11/2019	0	0	0	0
fonctionnement	chargé de mission avec un programme d'actions (3 ans) - 1 ETP (CLIMAXION)	0	36000	36000	36000
investissement	dépenses d'équipements pour création de poste (CLIMAXION)	0	6250	0	0
fonctionnement	dépenses de communication et formation sur une période de 3 ans (CLIMAXION)	0	25000	25000	25000
fonctionnement	dépenses ponctuelles de formation/sensibilisation : 50 à 70 % au cas par cas (CLIMAXION)	0	0	0	0
	TOTAL :		67 250€	61 000€	61 000€
	BUDGET TOTAL :	189 250 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
colfinanceur		PCAET Alsace du Nord ?(à définir)	0	0			Validé sans réserve
ademe		Appel à projets Emergence de nouvelles démarches d'Ecologie Industrielle	0	24000	24000	24000	Validé sans réserve

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
		et Territoriale en Grand Est 2020 - Participation financement poste animateur EIT (3 ans) - part ADEME					
region		Appel à projets Emergence de nouvelles démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale en Grand Est 2020 - Participation financement poste animateur EIT (3 ans) - part Région	0	12000	12000	12000	Validé sans réserve
ademe		dépenses externes de communication et formation plafonnées à 60 000 € sur une période de 3 ans (CLIMAXION) - aide maximale 80% dépenses éligibles	0	20000	20000	20000	Validé sans réserve
ademe		dépenses d'équipements plafonnées à 5 000 € (ADEME) d'aide par création de poste - CLIMAXION	0	5000	0	0	Validé sans réserve

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
		part ADEME 5 000 € - aide maximale 80% dépenses éligibles					
colfinancier		dépenses d'équipements pour création de poste - participation minimale 20% du porteur de projet	0	1250	0	0	Validé sans réserve
colfinancier		dépenses externes de communication et formation plafonnées à 60 000 € sur une période de 3 ans (CL IMAXION) - participation minimale 20% du porteur de projet	0	5000	5000	5000	Validé sans réserve
		TOTAL :		67 250€	61 000€	61 000€	
	FINANCEMENT TOTAL :	189 250 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	189 250€
Financements acquis	189 250 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche (total) (nombre)	Objectif		10	15	20	25
	Réalisé		10			
Volume de « déchets » évités (t)	Objectif			5	5	5
	Réalisé					
Quantité annuelle de déchets valorisés (T/an)	Objectif			40	60	80
	Réalisé					
Chiffre d'affaires généré par l'activité (euros)	Objectif			10000	20000	30000
	Réalisé					
Nombre de rencontres dédiées à la dynamique du réseau (ateliers collaboratifs, réunions de groupes de travail, etc) et nombre cumulés d'acteurs présents (unitaire)	Objectif		1	2	3	4
	Réalisé					
Nombre de synergies réalisées (unitaire)	Objectif			1	2	3
	Réalisé					
Création d'emploi (Nombre d'emplois en	Objectif				1	
	Réalisé					

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
ETP)						
	Réalisé					



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de la communauté de communes Sauer Pechelbronn
Préserver et renforcer la trame verte du territoire

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn
Commune de Laubach
Commune de Gunstett

Description courte

Actions de plantations, de formation et sensibilisation autour des vergers et des haies

Description longue

Les haies et les vergers présentent de nombreuses qualités : qualité paysagère, lieu de vie, source de nourriture, protection contre l'érosion et contre le vent, zone refuge, source d'énergie renouvelable (plaquette), stockage du carbone, protection des cultures ... L'étalement urbain, l'intensification de l'agriculture, le désintérêt des propriétaires ont largement contribué au déclin de ces éléments paysagers. Les acteurs locaux se mobilisent néanmoins pour enrayer ce déclin :

- Commandes groupées d'arbres fruitiers et cours de taille organisés chaque année par les associations d'arboriculteurs
- Plantations participatives de haies menées par des communes, des apiculteurs, des agriculteurs, des écoles, des chasseurs
- Valorisation des fruits des vergers : plate-forme de collecte de Lembach,

atelier de jus de pomme de Woerth

- Préservation des zones de vergers dans certains documents d'urbanisme

Dans un contexte actuel de dépendance alimentaire et énergétique, changement climatique, perte de biodiversité, crise agricole... les haies et les vergers ont un rôle à jouer pour contribuer à la résilience du territoire. L'objectif de l'action est de mettre en place un programme coordonné autour des haies et des vergers entre les différents acteurs. Dans un premier temps, il s'agira de faire un inventaire plus détaillé de toutes les initiatives qui existent déjà, puis de mettre autour de la table tous les acteurs identifiés afin de co-construire un programme d'action et un dossier de candidature qui sera déposé dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt de la Région et de l'Agence de l'Eau. Certaines actions pressenties :

- Plantations participatives de haies
- Opération de type « je parraine un arbre » ou « une naissance - un arbre »
- Sensibilisation/formation autour de l'agroforesterie
- Entretien des haies : filière de valorisation des plaquettes (bois énergie, litière)
- Refonte de l'atelier de jus de pommes de Woerth
- Promotion des initiatives de valorisation des fruits

Certaines actions sont d'ores et déjà identifiées et programmées par certains acteurs :

Laubach: Programme de plantation d'arbres et arbustes le long des chemins ruraux

Le projet consiste en la plantation de haies vives et sèches le long de certains chemins ruraux au niveau de l'Emplacement Réserve 1 (plan en PJ) sur environ 200 mètres et au niveau de l'Emplacement Réserve 5 (plan en PJ) sur environ 240 mètres. Cette création de haies aura un double but : recréer une « trame verte » autrefois existante le long de tous les chemins ruraux et, par la création d'une haie « sèche » sur une partie de cette trame, de permettre aux habitants de la commune de stocker des déchets verts, déchets de tonte ou de taille d'arbres ou d'arbustes et éviter ainsi de se déplacer sur plusieurs km pour évacuer ces déchets en déchetterie ou d'économiser l'énergie qui serait dépensée en broyage. Cette haie sèche se décomposera progressivement et sera colonisée

par des arbustes ou des arbres formant ainsi une haie naturelle. La partie « haie sèche » sera délimitée par des piquets en acacia tous les mètres, pour retenir les branchages déposés et donner à l'ensemble un aspect ordonné pour éviter une dispersion anarchique. Toute la haie sera délimitée et protégée par une clôture sommaire durant les 3 à 4 premières années. Un paillage avec des restes de foin ou de paille en provenance des agriculteurs locaux permettra de limiter l'évaporation et d'éviter l'arrosage pour le démarrage de la végétation. L'ensemble de cette trame verte sera un refuge de biodiversité et abritera et nourrira nombre d'insectes, petits vertébrés et invertébrés. De plus, ce sera un écran végétal à la fois valorisant pour le paysage et pour les cultures.

Les essences d'arbres et arbustes prévues dans le programme de plantation sont les suivantes :

- Arbres : tilleul à petites feuilles ; alisier torminal ; érable champêtre ; érable sycomore ; charme ; sorbier ; châtaignier ; merisier ; noyer ; châtaigner ; acacia ; pruniers ; saules ;
- Arbustes : aubépine ; cornouiller mâle ; fusain d'Europe ; noisetier ; sureau noir ; camérisier à balai ; cornouiller sanguin ; nerprun purgatif ; prunellier ; viorne lantane ; troène commun ; églantier ; chèvrefeuille ; lierre ; L'association « Haies vives d'Alsace », par son expérience de réalisation de projets similaires, sera chargée de conseiller sur le choix des essences à planter, et d'organiser le partenariat avec l'école, dans la continuité des opérations réalisées dans le passé (aménagement d'une cour d'école « verte »)

Gunstett La commune de Gunstett a réuni autour de la table l'association locale de chasse, les agriculteurs locaux et la fédération de chasse pour un projet de plantation de haies sur une parcelle agricole d'environ 15 ares. Les plants seront fournis par la fédération de chasse dans le cadre du FARB (fonds alsacien pour la restauration des biotopes).

A noter que les actions portées par ailleurs par le Parc naturel régional des Vosges du Nord et le SDEA s'inscrivent pleinement dans cette thématique au titre de la trame bleue. Ainsi des chantiers de restauration de la continuité écologique des cours d'eau ont été réalisés ou sont en cours de réalisation dans le cadre du programme "Life BioCorridors" ou de l'AMI Aménagements hydrauliques multifonctionnels de la Région et de l'Agence de l'Eau. Les travaux en cours menés par le SDEA sur la lutte contre les inondations et les coulées de boues

alimenteront également les réflexions autour de la trame verte.

Tags

#Haies #Vergers #Biodiversité #Résilience #Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels #Eau #nature et biodiversité #Pratique agricole durable #agro-écologie #Agriculture et alimentation #Protéger #restaurer et valoriser les sols #la biodiversité et les écosystèmes #Préservation de la biodiversité #protection des milieux et des ressources #Renforcer la résilience du territoire et s'adapter au changement climatique #Lutte contre le changement climatique

Attentes vis à vis du CTE

Mettre autour de la table différents acteurs pour monter un programme commun.

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
Recensement des initiatives locales et des acteurs autour des haies et des vergers										
Réunion de travail avec l'ensemble des acteurs identifiés										
Co-construction d'un programme										

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
d'action										
Dépôt du dossier de candidature à l'AMI trame verte et bleue										
Si dossier retenu : lancement des actions										
Plantation de la haie à Laubach										
Plantation des haies à Gunstett										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
Associations d'arboriculteurs	Organiser les commandes groupées d'arbres fruitiers et les cours de taille. Gestion de la plate-forme de collecte de pomme de Lembach et l'atelier de jus de pommes de Woerth	acquis	Réunion commune de travail	expertise,ressources
Chambre d'agriculture	Lien avec les agriculteurs sur l'agroforesterie, l'entretien et la valorisation des haies	adiscuter	Réunion commune de travail	expertise,ressources
Fédération de chasse, associations locales de chasse	Plantations participatives de haies	adiscuter	Réunion commune de travail	expertise,ressources

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
Région et Agence de l'Eau	Etudier le dossier de candidature AMI + financement si retenu	adiscuter	Réunion commune de travail	financeur
Haies vives d'Alsace, Hymenoptera, Maison de la Nature	Accompagnement pour les projets participatifs de plantations de haie	adiscuter	Réunion commune de travail	expertise
Communes	Organisation de chantiers participatifs de plantation de haies	discussion	Recensement des communes volontaires	financeur,ressources
Projet de Laubach - SAFER	Maîtrise foncière et dialogue avec les agriculteurs	adiscuter	Conventionnement mairie-SAFER	expertise
Projet de Laubach - Association locale « Laubach protège mon environnement »	Main d'œuvre pour la plantation	acquis	Programmation de la plantation	ressources
Projet de Laubach - école de Laubach	Participation active des élèves, parrainage d'arbres, pose de nichoirs	discussion	Programmation des animations	ressources
Projet de Laubach - adjudicateur de chasse	Participation à la plantation	adiscuter	A discuter	ressources
Projet de Laubach - population	Parrainage d'arbres	adiscuter	A discuter	financeur,ressources
Projet de Gunstett - adjudicateur de chasse	Plantation et gestion de la haie	acquis	Convention agriculteur-chasse-commune	expertise,ressources
Projet de Gunstett - agriculteurs	Mise à disposition de la parcelle (en échange avec une autre parcelle communale)	acquis	Convention agriculteur-chasse-commune	ressources
Projet de Gunstett - fédération de chasse	Mise à disposition des plants pour la plantation	acquis	Convention agriculteur-chasse-commune	expertise,financeur,ressources
Conseil départemental du Bas-Rhin	Mobiliser le cas échéant le dispositif départemental de soutien aux vergers	discussion	Identifier les éventuels projets concernés	ressources
Parc naturel régional des Vosges du Nord	Contribuer au projet via travaux de restauration de cours d'eau	acquis	Poursuivre les actions en cours	expertise,ressources
SDEA	Contribuer au projet via compétences GEMAPI	acquis	Poursuivre les actions en cours	expertise,ressources

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
investissement	Projet de Laubach	0	5800	0	0
investissement	Opérations trame verte CCSP (animations scolaires, coordination et animations chantiers participatifs, plantations)	0	5000	25000	25000
investissement	Projet de Gunstett	0	1500	0	0
	TOTAL :		12 300€	25 000€	25 000€
	BUDGET TOTAL :	62 300 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
colfinanceur		Commune de Laubach - projet plantation de haies	0	1160	0	0	Validé sans réserve
region		Région - Agence de l'eau / AMI trame verte et bleu	0	8640	20000	20000	Validé sans réserve
colfinanceur		CCSP - fonds propres	0	1000	5000	5000	Validé sans réserve
acteursocioeco		Fédération de chasse - projet de Gunstett	0	1500	0	0	Validé sans réserve
		TOTAL :		12 300€	25 000€	25 000€	
	FINANCEMENT TOTAL :	62 300 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	62 300€
Financements acquis	62 300 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					
Nb de kilomètres de haies gérées durablement – restaurées - plantées	Objectif			1	2	
	Réalisé					
Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche (total) (nombre)	Objectif			200	300	
	Réalisé					



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de la communauté de communes Sauer Pechelbronn

Développer une stratégie de valorisation des énergies renouvelables du territoire

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn

Description courte

Développement d'une stratégie de valorisation des énergies renouvelables

Description longue

DESTINATION TEPOS 2037

Lors du conseil communautaire du 13 mai 2019, les élus ont voté l'objectif de faire du territoire de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn un territoire à énergie positive à horizon 2037. Il s'agit alors de construire une politique énergétique globale comprenant une maîtrise de la consommation du territoire et un plan de développement des énergies renouvelables. Ce travail sera en lien avec la démarche EIT, notamment sur la thématique de la récupération de la chaleur fatale. Pour atteindre ses objectifs de territoire à énergie positive en 2037, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn s'est engagée à diminuer cette consommation, notamment grâce aux services EIE, CCAEP et Mut'archi (qui font l'objet d'un autre fiche action).

Aujourd'hui, le territoire a une consommation globale de 350 GWh par an.

D'après les données fournies par Atmo Grand Est, les énergies renouvelables représentaient 28,5% de cette consommation en 2017, en grande partie grâce à la filière bois-énergie.

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

Eu égard l'enjeu important, et le temps nécessaire à la maturation de projets industriels, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn souhaite se munir dès à présent d'outils lui permettant de développer les énergies renouvelables. Cela passe par une cartographie des projets potentiels sur le territoire mais également par une cartographie des acteurs qui pourront s'appropriier et faire vivre ces projets. La mobilisation et la concertation entre élus, institutions, entreprises, agriculteurs, particuliers et collectifs citoyens nous paraît fondamental. A ce titre, un recours au dispositif des "ateliers des territoires" est à envisager. L'objectif final de la présente action consiste donc en la réalisation d'un schéma de développement des énergies renouvelables.

Tags

#EnR #Énergies renouvelables #stratégie #concertation #Energie #Renforcer la résilience du territoire et s'adapter au changement climatique #Lutte contre le changement climatique #Réduire les émissions de GES et atténuer le changement climatique #Production d'énergies renouvelables

Attentes vis à vis du CTE

Visibilité de la CCSP pour faciliter l'identification et la mise en réseau des acteurs potentiels.

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
Rédaction d'un cahier										

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
des charges										
Consultation des entreprises										
Choix du prestataire										
Réalisation de l'étude (potentielle énergétique, cartographie des acteurs, définition d'une stratégie de déploiement)										
"Atelier des territoires": avec les acteurs, montage et maturation des premières opérations										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
Région Grand Est et l'ADEME	Possibilité de financement via le dispositif Climaxion	discussion	Contact avant de choisir un bureau d'étude pour nous accompagner. Co-construction du cahier des charges.	expertise, financeur, ressources

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
Les réseaux: CLER, réseau PCAET Grand Est, Alter Alsace Energie	Informations et formations. Mise à disposition d'outils. Retour d'expériences de d'autres collectivités	acquis	Contacts en continu	expertise,ressources
Les énergéticiens (ES)	Conseils et appui technique.	à discuter	Partie prenante obligatoire pour le développement d'énergies renouvelables	expertise,ressources
PETR de l'Alsace du Nord	Lien avec le plan climat	acquis	A associer aux réunions de travail	expertise,ressources
Etat - services déconcentrés (DREAL/DDT)	Aider à la réflexion et au montage de projets opérationnels via les "ateliers des territoires"	à discuter	Contacts à approfondir pour intégrer la méthode "Atelier" dans l'étude globale	expertise,ressources
Banque des Territoires	En discussion pour un accompagnement en ingénierie	discussion	Modalités d'accompagnement à définir	expertise,ressources

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
fonctionnement	Chargé de mission TEPOS (0.2 ETP)	10800	10800	10800	10800
investissement	Etude des potentiels ENR	0	25000	0	0
fonctionnement	Atelier des territoires	0	10000	20000	0
	TOTAL :	10 800€	45 800€	30 800€	10 800€
	BUDGET TOTAL :	98 200 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
colfinancier		CCSP - Financement de l'étude	0	7500		0	Validé sans réserve
colfinancier		CCSP - financement poste	5000	9350	10800	10800	Validé sans réserve
ademe		Convention financement poste CCAEP	5800	1450			Validé sans réserve
region		Climaxion - Participation au financement de l'étude	0	17500			Validé sans réserve
etat		Atelier des territoires	0	15000	15000	0	Validé sans réserve
		TOTAL :	10 800€	50 800€	25 800€	10 800€	
	FINANCEMENT TOTAL :	98 200 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	98 200€
Financements acquis	98 200 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					
Emissions de GES évitées	Objectif		2800	2800	2800	2800

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
(Tonnes équivalent CO2)						
	Réalisé		-700			
Nombre de partenaires associés à la démarche (Nombre de partenaires)	Objectif					
	Réalisé					
Production d'énergie renouvelable (MWh)	Objectif		2000	2000	2000	2000
	Réalisé		1200			



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de la communauté de communes Sauer Pechelbronn
Actions de maîtrise énergétique sur le patrimoine communal et intercommunal

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn
Commune de Laubach
Commune de Lembach
Commune de Laubach
Commune de Morsbronn-les-Bains
Commune de Preusdorf
Commune d'Eschbach
Commune de Durrenbach
Commune de Froeschwiller
Commune de Kutzenhausen

Description courte

Opérations exemplaires de rénovations énergétiques, de constructions performantes et biosourcées et de rénovation de l'éclairage public

Description longue

Le patrimoine bâti et les réseaux d'éclairage gérés par les collectivités représentent un gisement important d'économie d'énergie. A travers des opérations exemplaires de rénovations thermiques, de constructions énergétiquement performantes et biosourcées et de rénovation de l'éclairage public, les communes et la communauté de communes souhaitent montrer qu'il

est possible de réaliser des économies et de contribuer à l'objectif de maîtrise énergétique du territoire. Ainsi, un certain nombre de communes ont souhaité inscrire leurs actions dans le contrat de transition écologique.

Le conseiller climat air énergie de la communauté de communes accompagnera les collectivités dans ce programme d'action pour garantir l'efficacité des travaux retenus (40% du poste affecté à cette fiche action - 20% affecté pour le suivi de la stratégie énergies renouvelables et 40% pour le territoire de la communauté de communes du Pays de Wissembourg avec laquelle le poste est partagé). L'enjeu étant de pérenniser un financement au-delà de l'échéance de la convention avec l'ADEME.

La co-construction de cette fiche action avec les communes a permis de recenser les actions décrites ci-dessous. D'autres actions seront amenées à être ajoutées au cours de la vie du CTE pour constituer une feuille de route de maîtrise énergétique des communes et la communautés de communes en ce qui concerne leur patrimoine.

D'ores et déjà, les actions suivantes sont identifiées :

Commune de Laubach Programme de remplacement des luminaires en tête de mâts actuels par un éclairage LED sur l'ensemble du réseau d'éclairage public de la commune. Le projet consiste à procéder au remplacement des luminaires actuels (hors mâts) par un éclairage LED sur l'ensemble de la commune (Rue Principale, Rue de Haguenau, Rue du Hof et Impasse des Cerisiers...). Il y aura lieu également de refaire le câblage d'une partie du réseau. Cette opération permettra l'optimisation des dépenses énergétiques de la commune, les ampoules LED étant moins énergivores. 52 candélabres seraient concernés par le projet.

Commune de Morsbronn-les-Bains Remplacement des luminaires chemin des sources, rue de la fontaine, rue des vergers, rue de Froeschwiller, rue principale et rue des vignes. Le programme vise à remplacer certains luminaires en vue de diminuer la pollution lumineuse et de réaliser des économies d'énergie.

Commune d'Eschbach Remplacement progressif de l'éclairage public énergivore par des LED rue des Tulipes, rue des Roses (rue principale réalisée en 2018).

Commune de Durrenbach

- Construction de la caserne des pompiers: bâtiment en ossature bois, isolation fibre de bois et ouate de cellulose insufflée
- Réhabilitation d'un bâtiment communal (espace Proxy au 21 rue principale) avec du matériel bio-sourcé en créant un espace commercial supplémentaire et 2 logements type F3

Commune de Preusdorf

- Construction de la nouvelle école en matériaux biosourcés

Commune de Lembach

- Remplacement de la chaudière fioul de la mairie par une chaudière à pellets

Commune de Froeschwiller

- Utilisation de matériaux biosourcés lors de la réhabilitation des étages des bâtiments publics en logements (isolation intérieure des murs extérieurs).
- Réalisation d'une étude pour le remplacement de la chaudière au fioul par une pompe à chaleur ou autre équipement plus écologique.
- Installation de distributeurs automatiques sur la placette du village avec des produits locaux
- Rétablissement des sentiers piétons d'origine, partiellement abandonnés, à l'intérieur du ban communal pour favoriser les modes de déplacement doux.
- Sensibilisation de la population à réduire leur bilan carbone en les encourageant à se déplacer à pieds et en vélo pour les courtes distances, surtout au sein de la commune.

Commune de Kutzenhausen

- Rénovation de l'éclairage public

Communauté de communes Sauer-Pechelbronn

- Travaux d'isolation et mise en place d'éclairage LED à la halte-garderie à Morsbronn-les-Bains
- Changement de l'éclairage du gymnase intercommunal Les Cuirassiers de Woerth
- Construction d'un périscolaire passif biosourcé à Lembach
- Construction d'un périscolaire à Durrenbach
- Réhabilitation de la maison des services et des énergies en périscolaire à Merkwiller-Pechelbronn

Tags

#Bâtiment(s) rénovation #Biosourcés #Eclairage public #Efficacité énergétique #Energie #Réduire les émissions de GES et atténuer le changement climatique #Lutte contre le changement climatique

Attentes vis à vis du CTE

Créer une dynamique de maîtrise énergétique sur le patrimoine bâti public
Valoriser des opérations exemplaires

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
Luminaires Laubach										
Luminaires Morsbronn-les-Bains										
Caserne de pompiers Durrenbach										
Réhabilitation bâtiment communal 21 rue principal										

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
Durrenbach										
Luminaires Eschbach										
Remplacement LED des luminaires et isolation halte garderie Morsbroonn-les-Bains										
Finalisation de la "feuille de route" des actions communales et intercommunales										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
ADEME	Financement du poste CCAEP jusqu'en mars 2020.	acquis	Modalités de poursuite du financement au-delà de mars 2020 à discuter	financeur,ressources
Région Grand Est - ADEME - Climaxion	Fincancement des travaux selon dispositifs d'aides existants	discussion	Dépôt des dossiers par les différents porteurs de projets	financeur

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
investissement	Luminaires Laubach	0	25000	25000	
investissement	Luminaires Morsbronn-les-Bains	0	33	33	
investissement	Caserne de pompiers Durrenbach	431681	0	0	0
investissement	Réhabilitation bâtiment communal 21 rue principale Durrenbach	20000	426450	426450	0
investissement	Remplacement de la chaudière de la mairie par une chaudière à pellets - Lambach	0	0	85000	0
investissement	Luminaires Eschbach	52971	0	75000	0
investissement	Remplacement luminaires et isolation halte garderie Morsbronn-les-Bains	0	5410	0	0
fonctionnement	Accompagnement des projets - 40% du poste Conseiller Climat Air Energie	21600	21600	21600	21600
	TOTAL :	526 252€	478 493€	633 083€	21 600€
	BUDGET TOTAL :	1 659 428 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
colfinancier		Commune de Laubach	0	25000	25000		Validé sans réserve
colfinancier		Commune de Morsbronn-les-Bains	0	33	33		Validé sans réserve
colfinancier		Commune de	281681	0	0	0	Validé sans réserve

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
		Durrenbach - caserne de pompiers					
colfinanceur		SDIS - caserne de pompiers Durrenbach	150000	0	0	0	Validé sans réserve
etat		DETR - Réhabilitation bâtiment communal 21 rue principal Durrenbach	0	0	121000	0	Validé sans réserve
region		Région - bâtiment associatif - Réhabilitation bâtiment communal 21 rue principal Durrenbach	0	0	50200	0	Validé sans réserve
region		CLIMAXION ADEME- Région - Réhabilitation bâtiment communal 21 rue principal Durrenbach	0	0	72276	0	Validé sans réserve
departement		Réhabilitation bâtiment communal 21 rue principal Durrenbach - bâtiment principal	0	0	100000	0	Validé sans réserve
colfinanceur		Commune de Durrenbach - Réhabilitation bâtiment communal 21 rue principal Durrenbach	12000	259162	258262	0	Validé sans réserve
region		CLIMAXION	0	0	42500	0	Validé sans

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
		ADEME- Région - Remplacement de la chaudière de la mairie par une chaudière à pellets - Lembach					réserve
etat		DETR - Remplacement de la chaudière de la mairie par une chaudière à pellets - Lembach	0	0	25500	0	Validé sans réserve
colfinancier		Commune de Lembach - Remplacement de la chaudière de la mairie par une chaudière à pellets	0	0	17000	0	Validé sans réserve
etat		DETR - luminaires Eschbach	10000	0	0	0	Validé sans réserve
departement		Département - FSC - luminaires Eschbach	20129	0	0	0	Validé sans réserve
colfinancier		Commune d'Eschbach	22842	0	75000	0	Validé sans réserve
acteursocioeco		CAF - luminaires et isolation halte garderie Morbronn-les-Bains	0	4328	0	0	Validé sans réserve
colfinancier		CCSP - fonds propres - halte garderie	0	1082	0	0	Validé sans réserve
ademe		Convention de	11600	2900	0	0	Validé sans réserve

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
		financement - Soutien à l'animation d'un programme d'action Climat Air Energie opérationnel (1 ETP - 3 ans)					
colfinanceur		CCSP - poste CCAEP	10000	18700	21600	21600	Validé sans réserve
bdt		En discussion pour un accompagnement en prêts et en ingénierie	0	0	0	0	En attente de validation
		TOTAL :	518 252€	311 205€	808 371€	21 600€	
	FINANCEMENT TOTAL :	1 659 428 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	1 659 428€
Financements acquis	1 659 428 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
	Réalisé					
Energie économisée (MWhep/an) (méga watt heure d'énergie primaire par an)	Objectif		120	120	120	120
	Réalisé		600			



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de la communauté de communes Sauer Pechelbronn
Contribution des jeunes au plan climat de l'Alsace du Nord

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

PETR Alsace du Nord

Description courte

Faire participer les jeunes du territoire à la transition écologique : impliquer des jeunes dans l'élaboration du Plan Climat.

Description longue

Le PETR Alsace du Nord a lancé en septembre 2019 un projet ayant pour objectif d'intégrer les jeunes de 11 à 22 ans dans l'élaboration du plan climat air énergie territorial, à travers un partenariat avec les structures d'animation jeunesse du territoire. 7 groupes de jeunes ont ainsi été constitués (1 à 2 par communautés de communes membres du PETR) et sont accompagnés par les animateurs jeunesse, préalablement formés par la Maison de la Nature de Munchhausen. L'objectif de la démarche est de former le groupe puis de réaliser des actions favorisant la transition écologique et énergétique du territoire.

Le démarche se déroule en 6 étapes pour chaque groupe :

Temps 1 – « Pour toi, quelle image illustre les enjeux du changement climatique en Alsace du Nord ? » – atelier photolangage. Animateur : structure d'animation jeunesse

Temps 2 – « Le changement climatique, pourquoi / comment ? » - atelier 2h30
Animateur : Maison de la nature de Munchhausen.

Temps 3 – « Voir ce qui se fait déjà en Alsace du Nord » - visite d'un site sur sa communauté de communes. Animateur : propriétaire du site visité

Temps 4 – « Qu'est- ce qu'on peut faire localement ? » Qu'est-ce qu'on fait déjà / Qu'est qu'on pourrait faire ? Plusieurs ateliers pour aboutir à des propositions d'actions. Animateur : structure d'animation jeunesse

Temps 5 – « Rencontre des jeunes engagés pour le climat »

- Option 1 : participation de 8 jeunes issus des groupes d'Alsace du Nord à la conférence transfrontalière PAMINA à Lauterbourg les 15 et 16 mai 2020
- Option 2 : organisation d'une rencontre des 7 groupes de jeunes d'Alsace du Nord Atelier d'évaluation de l'évolution des perceptions du changement climatique (photolangage)

Temps 6 – Présentation des actions à la commission climat du PETR. Des représentants de chaque groupe présentent leurs propositions d'actions.

A l'issue de la présentation des actions, les propositions d'actions seront examinées par la commission climat du PETR et les actions retenues seront intégrées au plan d'actions du PCAET d'Alsace du Nord. Les propositions d'actions seront également transmises à chaque communauté de communes qui pourra décider de se saisir de certaines actions pour les mettre en oeuvre. Chaque groupe et sa structure d'animation pourront aussi décider de porter eux-mêmes de manière volontaires et autonomes certaines des actions, l'objectif étant que cette dynamique de groupe puisse perdurer dans le temps.

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn adhère à ce projet. Un groupe de "jeunes engagés" s'est constitué dans le cadre des animations jeunesse proposées sur le territoire. Ce groupe souhaite développer un projet environnemental. Une première réunion a eu lieu durant les vacances de la Toussaint 2019 afin de définir plus précisément leur projet.

Tags

#jeunes #Mobilisation #Climat #Sensibilisation et animation de la transition

#Services aux territoires et citoyens #Formation #éducation et recherche
 #Réduire les émissions de GES et atténuer le changement climatique #Lutte
 contre le changement climatique #Améliorer la connaissance #son accès et la
 capacité à agir de tous les citoyens #Cohésion sociale #solidarité entre les
 territoires et les générations

Attentes vis à vis du CTE

facilitation des partenariats

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
Mobilisation et travail avec les jeunes										
Présentation des actions à la commission climat du PETR										
Mise en oeuvre des actions retenues										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
FDMJC	S'engage à mobiliser et accompagner les	acquis	Animer les groupes de jeunes	ressources

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
	jeunes dans la démarches			
Communauté de communes Sauer-Pechelbronn	A mettre en oeuvre l'action proposée par les jeunes	acquis	Préciser et finaliser l'action avec les jeunes	financeur,ressources
Maison de la Nature de Munchhausen	Former les animateurs et animer un atelier par groupe	acquis	Organisation de l'atelier	expertise,ressources

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
fonctionnement	Animation - suivi des groupes de jeunes / Maison de la Nature de Munchhausen	115	115	0	0
fonctionnement	Mise en oeuvre des actions - à définir	0	0	0	0
	TOTAL :	115€	115€		
	BUDGET TOTAL :	230 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
colfinancement		PETR Alsace du Nord	115	115	0	0	Validé sans réserve
colfinancement		CCSP - mise en oeuvre des actions - à définir	0	0	0	0	Validé sans réserve
		TOTAL :	115€	115€			
	FINANCEMENT TOTAL :	230 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	230€
Financements acquis	230 €
Delta	0 €

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					
Nombre d'animations, interventions, groupes de travail / an (nombre)	Objectif		1	5		
	Réalisé					
Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche (total) (nombre)	Objectif		30	30		
	Réalisé					



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE de la communauté de communes Sauer Pechelbronn
Mettre en place des projets citoyens d'énergies renouvelables

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Centrales Villageoises du Nord Alsace - ATENA

Description courte

Installations de centrales villageoises photovoltaïques

Description longue

Dans le cadre de la démarche TEPOS, la CCSP a fait intervenir Alter Alsace Energie en 2018 au cours de 2 réunions publiques pour présenter le principe des projets citoyens d'énergies renouvelables. Suite à ces réunions, un groupe de citoyens s'est constitué à travers un collectif appelé ATENA, Agir pour la Transition Energétique en Nord Alsace, couvrant le territoire de la CCSP et de la communauté de communes du Pays de Wissembourg. Ce collectif souhaite produire de l'énergie renouvelable et locale en installant des panneaux photovoltaïques sur des toitures privées ou publiques. Bientôt organisé en SAS et intégré au réseau national des centrales villageoises, ATENA a déjà identifié des toitures capables d'accueillir des panneaux photovoltaïques. Aujourd'hui, la CCSP soutient ATENA en lui fournissant un appui logistique et technique et travaille à rendre la structure autonome et indépendante. Pour se faire, elle a notamment mandaté Alter Alsace Energie pour accompagner cette phase d'émergence.

Sensibilisation et mobilisation En parallèle à l'installation de centrales

villageoises, le collectif souhaite participer plus largement à la promotion de la transition énergétique. ATENA a ainsi co-organisé avec la CCSP et un autre collectif, le SEL (système d'échange local) de l'Outre-Forêt, deux soirées afin de sensibiliser les habitants à ces questions. La première soirée a accueilli une conférence spectacle, "Finis ton pétrole d'abord", écrite et jouée par un habitant de Wissembourg. Lors de la deuxième soirée, une centaine de participants se sont réunis autour d'un ciné-débat sur le film "Qu'est-ce qu'on attend", documentaire sur la démarche de la commune d'Ungersheim. Pour mobiliser encore plus d'acteurs du territoire, le collectif prévoit d'autres événements.

Et maintenant L'action consiste en l'émergence et le développement du collectif et l'installation des premières toitures photovoltaïques.

Tags

#projet citoyen #centrale photovoltaïque #Energie #Sensibilisation et animation de la transition #Services aux territoires et citoyens #Réduire les émissions de GES et atténuer le changement climatique #Lutte contre le changement climatique #Production d'énergies renouvelables

Attentes vis à vis du CTE

Concrétiser le projet

CALENDRIER

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
Réunions publiques sur les centrales villageoises										
Emergence et animation du collectif										

Actions	1er Sem 2018	2ème Sem 2018	1er Sem 2019	2ème Sem 2019	1er Sem 2020	2ème Sem 2020	1er Sem 2021	2ème Sem 2021	1er Sem 2022	2ème Sem 2022
– accompagnement par Alter Alsace Energie										
Adhésion au réseau national des centrales villageoises										
Assemblée générale constitutive de la SAS										
Etudes de faisabilité des toitures et structuration du financement										
Installation des premières toitures										

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
CCSP	Accompagnement à l'émergence et au développement du collectif	acquis	Réflexion sur la poursuite de l'accompagnement une fois le collectif structuré en SAS	financeur,ressources
Alter Alsace Energie	Accompagnement à l'émergence et au développement du	acquis	Poursuite de l'accompagnement via le réseau	expertise

Qui...	...s'engage à quoi...	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre	Role ?
	collectif.		GECLER	
Centrales villageoises	Conseils et appui technique, financier, juridique. Mise en relation avec autres projets.	acquis	Validation des statuts de la SAS	expertise,ressources
Réseau GECLER	Mise en réseau des projets citoyens à l'échelle du Grand Est	acquis	Intégration d'ATENA au réseau	expertise,ressources
Région Grand Est - ADEME - Climaxion	Financement de l'accompagnement à l'émergence du collectif et à l'investissement	acquis	Etude du dossier d'investissement quand il sera finalisé	financeur
GAL des Vosges du Nord (programme LEADER)	Financement de l'investissement (si toitures sur périmètre GAL)	adiscuter	Etude du dossier d'investissement quand il sera finalisé	financeur

BUDGET PRÉVISIONNEL

Nature de l'action	Poste de dépense	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)
fonctionnement	CCSP - appui technique - mise à disposition de 8,25 jours	6000	0	0	0
fonctionnement	Accompagnement de la phase émergence et développement - Intervention Alter Alsace Energie	10125	0	0	0
investissement	Etudes de faisabilité - à définir	0	0	0	0
investissement	Installation des panneaux - à définir	0	0	0	0
	TOTAL :	16 125€			
	BUDGET TOTAL :	16 125 €			

PLAN DE FINANCEMENT

Type de Financement	Quel Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019 (euros HT)	2020 (euros HT)	2021 (euros HT)	2022 (euros HT)	Statuts
colfinancier		CCSP - fonds propres - Ac compagnement Alter Alsace Energie	3038	0	0	0	Validé sans réserve
region		CLIMAXION ADEME- Région - appui émergence et développement	7087	0	0	0	Validé sans réserve
region		CLIMAXION ADEME- Région - aide à l'investissement pour l'installation des panneaux - plafond à 400€/kWc et 100 kWc par installation - à définir	0	0	0	0	Validé sans réserve
europe		GAL Vosges du Nord - LEADER - à définir - enveloppe maxi 30 000€	0	0	0	0	Validé sans réserve
colfinancier		CCSP - mise à disposition 8,25 jours CCAEP	6000	0	0	0	Validé sans réserve
		TOTAL :	16 125€				
	FINANCEMENT TOTAL :	16 125 €					

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

BUDGET prévisionnel	16 125€
Financements acquis	16 125 €
Delta	0 €

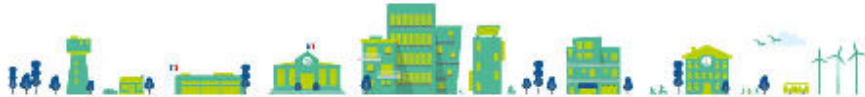
RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

Indicateur	Objectif / Réalisé	Réf. 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP)	Objectif					
	Réalisé					
Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche (total) (nombre)	Objectif		30	30	100	100
	Réalisé					
Puissance installée en énergie renouvelable (kW)	Objectif					36
	Réalisé					

Annexe 4 - Tableau de synthèse du CTE

Tableau financier CTE Sauer-Pechelbronn

Nom Action	Porteurs	Somme des dépenses	En Fonctionnement	En Investissement	Somme de tous les financements validés	Acteur socio-économique	Communes - intercommunalité - syndicat	Département	Région	Total Etat	Etat - Services déconcentrés / préfecture	Etat - ADEME	Etat - Autre
Sensibiliser à la préservation de la biodiversité	Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn	61 500 €	59 500 €	2 000 €	61 500 €		36 700 €		24 800 €				
Favoriser les mobilités alternatives à la voiture individuelle	Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn	94 500 €	5 500 €	89 000 €	94 500 €		60 500 €		10 000 €	24 000 €			24 000 €
Favoriser la transition par l'engagement citoyen	Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn	24 500 €		24 500 €	24 500 €		21 500 €			3 000 €		3 000 €	
Visites culturelles scolaires de proximité	Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn	4 500 €	4 500 €		4 500 €		4 500 €						
Cité des énergies : site vitrine de la transition	Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn	3 903 425 €	215 000 €	3 688 425 €	3 903 425 €		3 903 425 €						
Actions de rénovation énergétique du patrimoine bâti privé	Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn	279 350 €	279 350 €		279 350 €		107 350 €			172 000 €		86 000 €	86 000 €
Accompagner la prévention des déchets	Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn	52 519 €	52 519 €		52 519 €		42 360 €						
Création d'un réseau de tiers-lieux sur le territoire intercommunal	SMICTOM du Nord du Bas-Rhin	150 000 €	132 150 €	17 850 €	150 000 €					150 000 €			150 000 €
Promouvoir l'alimentation locale dans les périscolaires, centres de loisirs, halte garderie	Relais d'Entreprises	7 000 €	7 000 €		7 000 €		7 000 €						
Economie industrielle et Territoriale - sensibilisation des entreprises	Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn	189 250 €	183 000 €	6 250 €	189 250 €		16 250 €		36 000 €	137 000 €		137 000 €	
Préserver et renforcer la trame verte du territoire	Idee Alsace	62 300 €		62 300 €	62 300 €		1 500 €		48 640 €				
Développer une stratégie de valorisation des énergies renouvelables du territoire	Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn	98 200 €	73 200 €	25 000 €	98 200 €		43 450 €		17 500 €	37 250 €	30 000 €	7 250 €	
Actions de maîtrise énergétique sur le patrimoine communal et intercommunal	Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn	1 659 428 €	86 400 €	1 573 028 €	1 659 428 €		4 328 €		120 129 €	164 976 €	156 500 €	14 500 €	
Contribution des jeunes au plan climat de l'Alsace du Nord	Commune de Laubach Commune de Lembach Commune de Laubach	230 €	230 €		230 €		230 €						
Mettre en place des projets citoyens d'énergies renouvelables	Centrales Villageoises du Nord Alsace - ATENA	16 125 €	16 125 €		16 125 €		9 038 €		7 087 €				
Total		6 602 827 €	1 114 474 €	5 488 353 €	6 602 827 €		15 987 €	5 463 458 €	120 129 €	309 003 €	186 500 €	247 750 €	260 000 €



Version du 4 avril 2019

CHARTRE D'ENGAGEMENT

pour la transition écologique du territoire de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn

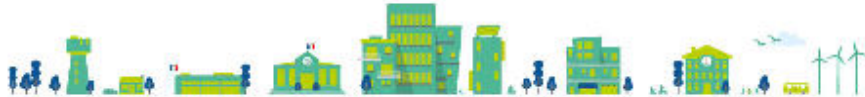
La présente charte est signée entre l'ensemble des partenaires, l'État, les collectivités, les entreprises et les associations, qui s'engagent dans la transition écologique du territoire, par le portage, la mise en œuvre et/ou le financement d'actions du contrat de transition écologique.

« Le Contrat de transition écologique illustre la méthode souhaitée par le Gouvernement pour accompagner les collectivités : une co-construction avec les territoires qui font le pari d'une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales. »

Emmanuelle WARGON, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire

La France s'engage résolument dans une dynamique de transition écologique. Cet engagement s'est exprimé dans son action internationale conduite, notamment, dans le cadre des accords de Paris consécutifs à la COP 21 et du « One Planet Summit » organisé en décembre 2017 et septembre 2018 par le Président de la République. Le « Plan climat », porté par le Ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, vise à traduire cet engagement à tous les échelons du territoire. Les contrats de transition écologique en constituent l'un des piliers.

Les contrats de transition écologique, signés pour une durée de trois à quatre ans, donnent le signal d'une dynamique de long terme, associant toutes les parties prenantes déterminées à apporter leur contribution : Etat, collectivités territoriales, acteurs économiques et de la société civile.



Les acteurs du territoire définissent collectivement les orientations stratégiques pour impulser et accompagner une transition écologique du territoire, dans le cadre d'une démarche globale, associant des objectifs environnementaux, économiques et sociaux, déclinés en actions opérationnelles, concrètes.

Energies renouvelables, économies d'énergie, nouvelles mobilités, développement et création de filières de formation professionnelle, reconversions industrielles, transformation des processus de production industriels et agricoles, alimentation bio ou en circuits courts et de proximité, restauration de milieux naturels, préservation des ressources en eau, économie circulaire, économie sociale et solidaire, biodiversité : tous les champs d'intervention susceptibles de faire émerger une transformation pérenne au service de la croissance verte peuvent intégrer la dynamique des contrats de transition écologique.

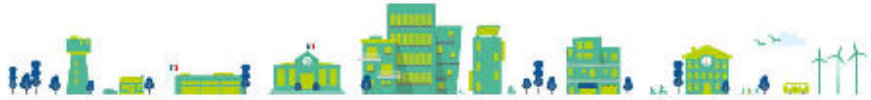
Le contrat de transition écologique fait l'objet d'une co-construction entre Etat et collectivités, en lien avec l'ensemble des acteurs en particulier les entreprises. Il comprend un programme d'actions avec des engagements précis établis entre partenaires, avec des objectifs de résultat qui font l'objet d'un suivi et d'une évaluation.

Il revient aux collectivités concernées d'engager une réflexion, associant tous les acteurs du territoire, pour construire l'identité écologique et économique qui guidera leurs actions pour les années à venir. Les collectivités contractantes mobilisent l'expertise et l'ingénierie de leurs services pour l'élaboration et la mise en œuvre du CTE.

L'Etat, à travers une équipe nationale dédiée, ses directions d'administration centrale, ses services déconcentrés, ses établissements et opérateurs publics, accompagne cette démarche en mobilisant ses capacités d'expertise et d'ingénierie, en optimisant les processus d'instruction administrative et en facilitant l'accès aux financements.

Une attention est particulièrement portée aux partenariats avec les entreprises, invitées à porter ou participer aux projets du CTE, afin de contribuer à développer les compétences, les activités économiques et les emplois en lien avec la transition écologique.

La présente Charte, annexée au contrat de transition écologique, est signée entre l'État et la communauté de communes Sauer-Pechelbronn, auxquels se joignent l'ensemble des organismes publics et privés partenaires des actions du CTE.



Les signataires de la charte :

Signé à le

Le président de l'EPCI,
M. Jean-Marie HAAS

La préfète du département du Bas-Rhin
Mme Josiane CHEVALIER

Le président de l'ADEME,
M. Arnaud LEROY

Le Directeur de l'investissement de la
Banque des territoires,
M. Antoine TROESCH

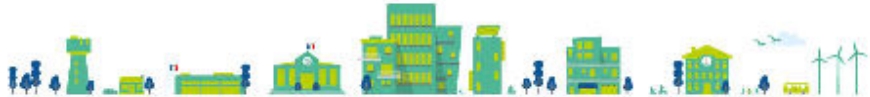


Le président de la Région Grand Est,
M. Jean ROTTNER

Le président du Département du Bas-Rhin,
M. Frédéric BIERRY

Le président du Parc naturel régional des
Vosges du Nord,
M. Michaël WEBER

Le président du Syndicat des Eaux et de
l'Assainissement Alsace-Moselle,
M. Denis HOMMEL



Et l'ensemble des partenaires du CTE ci-après :

Le Pôle d'équilibre territorial et rural d'Alsace du Nord